



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

the 1990s, the number of people in the UK who are employed in the public sector has increased from 10.5 million to 12.5 million (12.5% of the population).

There are a number of reasons for this increase. One is that the public sector has become a more important part of the economy. Another is that the public sector has become more efficient. A third is that the public sector has become more attractive to workers. A fourth is that the public sector has become more diverse.

The public sector has become a more important part of the economy. This is because the public sector has become more efficient.

The public sector has become more efficient. This is because the public sector has become more attractive to workers.

The public sector has become more attractive to workers. This is because the public sector has become more diverse.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more important to the economy.

The public sector has become more important to the economy. This is because the public sector has become more efficient.

The public sector has become more efficient. This is because the public sector has become more attractive to workers.

The public sector has become more attractive to workers. This is because the public sector has become more diverse.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more important to the economy.

The public sector has become more important to the economy. This is because the public sector has become more efficient.

The public sector has become more efficient. This is because the public sector has become more attractive to workers.

The public sector has become more attractive to workers. This is because the public sector has become more diverse.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more important to the economy.

The public sector has become more important to the economy. This is because the public sector has become more efficient.

The public sector has become more efficient. This is because the public sector has become more attractive to workers.

The public sector has become more attractive to workers. This is because the public sector has become more diverse.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more important to the economy.

The public sector has become more important to the economy. This is because the public sector has become more efficient.

The public sector has become more efficient. This is because the public sector has become more attractive to workers.

The public sector has become more attractive to workers. This is because the public sector has become more diverse.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more important to the economy.

The public sector has become more important to the economy. This is because the public sector has become more efficient.

The public sector has become more efficient. This is because the public sector has become more attractive to workers.

The public sector has become more attractive to workers. This is because the public sector has become more diverse.

The public sector has become more diverse. This is because the public sector has become more important to the economy.

HARVARD
DIVINITY
SCHOOL
*Andover-Harvard
Theological Library*

BARDESANE L'ASTROLOGUE

LE LIVRE DES LOIS DES PAYS

TEXTE SYRIAQUE ET TRADUCTION FRANÇAISE
AVEC UNE INTRODUCTION ET DE NOMBREUSES NOTES

PAR F. NAU

DU CLERGÉ DE PARIS

DOCTEUR ÈS SCIENCES MATHÉMATIQUES, LICENCIÉ ÈS SCIENCES PHYSIQUES

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES (*Section philologique*)

PROFESSEUR A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Βαρδησιάνης... ἐπ' ἄκρον τῆς Χαλδαϊκῆς ἐπιστήμης
ἐλαληκότος... ἐν τοῖς πρὸς τοὺς ἐταίρους διαλόγοις τὰ
δὲ πῆ μνημονεύεται φάναί.

On raconte que Bardesane l'astrologue disait quel-
que part dans ses dialogues avec ses compagnons...
(Eusèbe, *Prép. Ev.* vi, 9.)

(Ces mots précèdent la citation des lois des pays que fait Eusèbe.)

PARIS

ERNEST LÉROUX, ÉDITEUR

28, Rue Bonaparte, 28

1899



BT
700
,B32
1899

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}. — MESNIL (EURE).

BARDESANE L'ASTROLOGUE

Bar-Daisan

LE LIVRE DES LOIS DES PAYS

TEXTE SYRIAQUE ET TRADUCTION FRANÇAISE
AVEC UNE INTRODUCTION ET DE NOMBREUSES NOTES

PAR F. NAU

DU CLERGÉ DE PARIS

DOCTEUR ÈS SCIENCES MATHÉMATIQUES, LICENCIÉ ÈS SCIENCES PHYSIQUES

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES (*Section philologique*)

PROFESSEUR A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Βαρδῆσανης... ἐπ' ἄκρον τῆς Χαλδαϊκῆς ἐπιστήμης
ἔλαληκότος... ἐν τοῖς πρὸς τοὺς ἑταίρους διαλόγοις τὰ
δὲ πῆ μνημονεύεται φάναι.

On raconte que Bardesane l'astrologue disait quel-
que part dans ses dialogues avec ses compagnons...
(EUSÈBE, *Prép. Ev.* VI. 9.)

(Ces mots précèdent la citation des lois des pays que fait Eusèbe.)

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, Rue Bonaparte, 28

1899

c



LE

LIVRE DES LOIS DES PAYS

ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY
CAMBRIDGE, MASS.

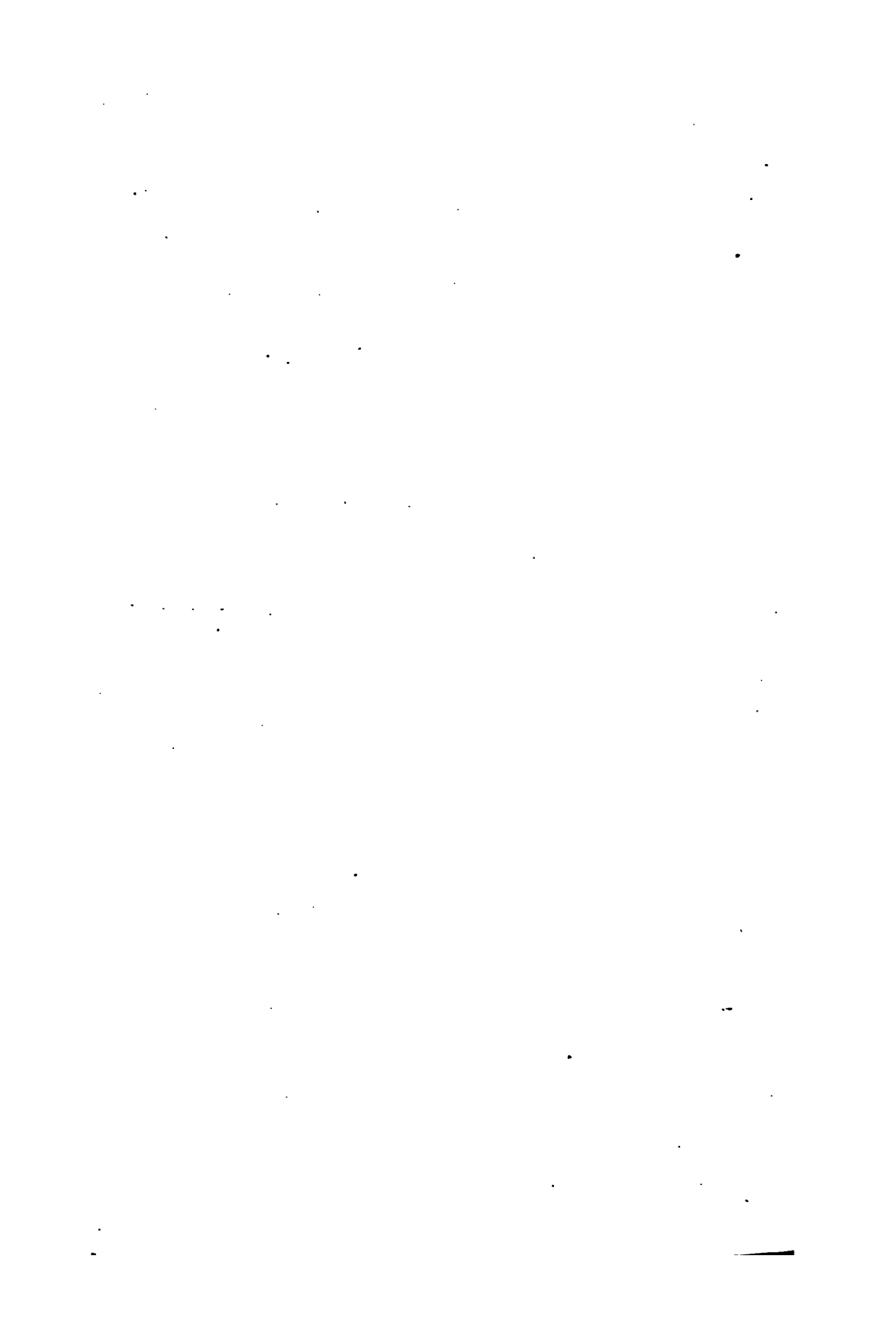
H47,953

A

MONSIEUR RUBENS DUVAL

Professeur au Collège de France

Hommage respectueux.



INTRODUCTION

1. Occasion de ce travail. — 2. Biographie de Bardesane. — 3. Ouvrages de Bardesane. — 4. Le dialogue des Lois des pays. — 5. Notions sur l'astrologie tirées de Firmicus Maternus. — 6. Enseignement de Bardesane. — 7. Explication de quelques mots du dialogue des Lois des pays. — 8. L'hérésie de Bardesane. La légende.

1. Nous nous sommes occupé de Bardesane il y déjà plusieurs années et avons publié le résultat de nos recherches dans une petite brochure intitulée « *Une biographie inédite de Bardesane l'astrologue*, tirée de l'histoire de Michel le Grand, patriarche d'Antioche »¹. M. Rubens Duval vient de nous donner occasion de reprendre le même sujet à un nouveau point de vue en nous offrant gracieusement cent exemplaires du texte syriaque du *Livre des Lois des pays* qu'il avait fait imprimer à l'occasion de son cours du collège de France². Nous ajoutons à ce texte une introduction sur la vie, les écrits et les doctrines de Bardesane, puis une traduction française avec de nombreuses notes en regard qui ne laisseront subsister, croyons-nous, aucune obscurité dans ce livre.

2. Les historiens de Bardesane nous donnent parfois des affir-

1. Chez Fontemoing, 4, rue le Goff., Paris, 1897. 1 franc. Cette brochure renferme 1° une courte étude sur le livre des Lois des pays, p. 2-5; 2° la biographie donnée par Michel, source de Bar Hebreus, p. 5-8; 3° l'interprétation d'une opinion de Bardesane rapportée par saint Ephrem, Michel et Bar Hebreus, p. 8-10; 4° un résumé de ce que l'on sait sur Bardesane avec les contradictions des auteurs, puis l'explication des textes de saint Ephrem où Bardesane est nommé. Ces textes, s'ils ne renferment pas de pures injures, ont un sens astronomique ou astrologique, d'où le titre de la brochure, p. 10-21.

2. Nous avons profité aussi des savantes explications données à ce cours. — Le texte a été collationné par M. Budge sur le manuscrit unique, add. 14658, fol. 129-140.

mations contradictoires; pour échapper à cette difficulté nous nous attacherons aux plus anciens : Jules l'Africain, Porphyre, Eusèbe¹, et ne nous servirons des autres qu'autant qu'ils compléteront les premiers sans les contredire².

Le père de Bardesane s'appelait Nouhama et sa mère Nahsiram. Ils n'étaient pas de race syrienne, mais quittèrent la Perse (ou la Parthie) la quinzième année de Sahrouq, fils de Narsé, qui est l'an 455 des Grecs (144 de J.-C.) (Mi.). [Ils arrivèrent à Édesse sous le roi Manou VIII qui régna de 139 à 163, puis, après un interrègne de quatre ans, de 167 à 179 (D.)].

C'est à Édesse, près du fleuve Daïçan qui arrose cette ville, que Nahsiram eut un fils l'an 465 des Grecs, 154 de notre ère (Mi.; chronique d'Édesse). Elle le nomma le fils du Daïçan ou Bar Daïçan, du nom du fleuve (Mi., Eph.). Cette origine étrangère de Bardesane est attestée par les auteurs qui l'appellent le Parthe (A.) et le Babylonien (Po.) [ajoutons qu'elle l'est aussi par la nature de ses études : astronomie et cosmologie, par la tournure philosophique et hellénique, pour ne pas dire aryenne, de son esprit].

Babylone était alors occupée par les Parthes que l'on devait confondre quelquefois avec les Perses. Ce furent des tribus Na-

1. Nous admettons toutes les assertions d'Eusèbe. Saint Ephrem nous donne aussi de précieuses indications pourvu que nous omettions les injures, et fassions la part de sa haine pour l'astrologie qu'il ignorait (cf. § 8); nous trouvons alors qu'il reproche à Bardesane uniquement des erreurs astrologiques (en dehors de la non-résurrection des corps). En particulier, nous n'avons pas constaté que saint Ephrem accusât jamais Bardesane d'avoir adhéré au système de Valentin, c'est-à-dire d'avoir été gnostique.

2. Voici les noms des principaux auteurs et les ouvrages cités dans ce travail, avec leur époque et l'abréviation qui les désignera : Jules l'Africain, contemporain de Bardesane, Κέτροι (A.). — Porphyre (223-305). *De abstinentiâ*, IV, 17 (Po.). — Eusèbe (267-338). *Histoire ecclésiastique*, l. IV, ch. xxx (E. H. E.); *Préparation évangélique*, VI, 9 (E. P. E.). — Firmicus Maternus (iv^e siècle), *Matheseos libri VIII*, édition Teubner, 1894 (F. M.). — Épiphane (310-403); *Adversus hæreses*, 36 ou 56 (Épl.). — Saint Ephrem (320-379); *Adversus hæreses sermones. Opera syro-latina*, t. II (Eph.). — Théodoret (385-458), *Hæret. Fab. Comp.*, I, 22 (T.). — Michel le Syrien (1126-1199). Une biographie inédite de Bardesane l'astrologue (Mi.). — Hahn, *Bardesanes gnosticus*, Lipsiæ, 1819 (Ha.). — Kuehner, *Bardesanis gnostici numina astraalia*, Hildeburghusæ, 1833 (Ku.). — Cureton, *Spicilegium Syriacum*, Londres, 1855 (C.). — Merx, *Bardesanes von Edessa*, Halle, 1363 (M.). — Hilgenfeld, *Bardesanes der letzte gnostiker*, Leipzig, 1864 (Hi.). Rubens Duval, *Histoire d'Édesse*, Paris, 1892 (D.). — Nous mettons entre crochets les passages que nous ajoutons de nous-même à la biographie de Bardesane. — La notation (§) renvoie aux paragraphes de la présente traduction que l'on a multipliés pour la commodité des citations.

batéennes, qui, sous la protection des Parthes, fondèrent le petit royaume de l'Osroène avec Édesse pour capitale, car cette ville est souvent appelée Édesse des Parthes ou la fille des Parthes (Cureton., *Anc. Syr. Doc.*, pp. 41, 94, 106). Aussi les parents de Bardesane, Parthes ou Perses, furent bien accueillis à Édesse. Leur fils fut élevé à la cour avec Abgar, fils du roi Manou (A., Epi.), et reçut ainsi une brillante éducation (E. H. E.; Epi.). Le syriaque était la langue du pays, aussi devait-il plus tard parler et écrire dans cette langue (E. H. E.; T.). Il apprit aussi le grec (Epi. Panarium, éd. Petau, p. 476). En 163, Manou VIII fut détrôné et remplacé par Wail bar Sahrou (163-165) auquel succéda Abgar VIII (165-167). Bardesane avait alors treize ans. Puis Manou VIII régna de nouveau de 167 à 179 (D.). Les parents de Bardesane [durent se compromettre durant ces révolutions, et leur dévouement dut les faire proscrire par un autre, car nous savons qu'ils] allèrent à Maboug ou Hiérapolis et y habitèrent chez Koudouz, le fils du Pontife (Mi.). [Il semble qu'ils moururent bientôt dans cette ville, car] Koudouz adopta Bardesane, l'éleva et lui enseigna les hymnes [ou les sciences] des païens (Mi.).

[Nous pouvons croire qu'à cette époque Bardesane apprit l'astronomie et l'astrologie, car ces sciences étaient indispensables aux prêtres des planètes, si nombreux à Édesse, à Maboug et aux environs¹, pour voiler ou colorer leurs erreurs et imposer celles-ci au peuple au nom des vérités astronomiques qu'ils pouvaient connaître. C'est l'argument développé à Lollianus par Firmicus Maternus : « Nous annonçons d'avance pour chaque jour et même pour chaque heure la position des planètes, leurs stations et leurs rétrogradations, nous prédisons les éclipses de lune et leur durée, comment ne pourrions-nous donc pas prédire l'action des planètes sur la destinée des hommes » (F. M., I, iv, 5, 10 et 15)]. L'esprit de Bardesane se complut dans ces spéculations, comme il le dit plus tard à Philippe (§ 25), et il fut ainsi conduit à un système cosmologique ou, si l'on veut, de philosophie naturelle, qui rappelait celui de Valentin (E. H. E.) et des gnostiques (Epi.). A l'âge de vingt-cinq ans, c'est-à-dire en 179, Bardesane fut en-

1. *La Doctrine d'Adai* (éd. Phil., p. 24 et 43) nous apprend que les païens adoraient le soleil, la lune, Bel et Nébo.

voyé à Édesse par le Pontife pour acheter divers objets. Il entra dans la ville du côté de l'église que bâtit Adai et entendit la parole de l'évêque Hystaspe qui exposait au peuple les livres saints. Il demanda à connaître les mystères chrétiens, et, quand l'évêque connut son désir, il l'instruisit, le baptisa et le fit diacre (Mi.).

Si l'on remarque qu'Abgar IX, fils de Manou, *l'ancien condisciple* de Bardesane, commença précisément à régner seul en 179, (D.) [on sera peut-être en droit de conclure que ce fut cette circonstance qui décida Bardesane à rentrer à Édesse]; il reprit sa place à la cour, où Jules l'Africain le vit souvent, et, en digne fils des Parthes, il était l'un des plus habiles tireurs d'arc de l'Ostroène. Il pouvait en lançant des flèches faire le portrait d'un homme, marquant tout le contour du corps et la place des yeux (A.). Cette habileté, jointe à sa situation à la cour et à sa science, le mirent en évidence à Édesse et, quand il devint chef d'école, tous les grands se mirent à sa suite¹. [Il dut d'abord, dans sa ferveur de néophyte, chercher à accommoder et à appliquer au christianisme toutes ses connaissances antérieures², c'est ainsi du reste que les scolastiques en usèrent avec Aristote] et Eusèbe put dire qu'il ne se débarrassa jamais complètement de son ancienne erreur (E. H. E.).

[Cependant la sincérité de son christianisme ne peut faire de doute] car il montra que la plupart des dogmes de Valentin n'étaient que des fables; il fut un contradicteur acharné de Marcion et d'autres [hérétiques] et écrivit beaucoup à l'occasion d'une persécution dirigée contre les chrétiens (E. H. E.).

Un ami d'Antonin [Caracalla], nommé Appollonius, voulut [à cette occasion] persuader à Bardesane de nier sa qualité de chrétien, mais il ne le put et celui-ci fut presque mis au nombre des confesseurs de la foi; car il défendit la religion, répondit avec sagesse, et dit qu'il ne craignait pas la mort qu'il devrait toujours subir, quand bien même il obéirait à l'empereur (Epi.). On remarquera aussi le passage suivant dans le livre des Lois des pays (§ 57) : « Que dirons-nous de cette nouvelle race de nous autres chrétiens, que le Messie a produite en tout pays et en tout

1. Cf. Overbeck, *S. Ephr. Syri, Rabulæ... opera selecta*. Oxonii, 1865, p. 192.

2. De là proviennent sans doute certaines applications de l'astrologie à la création de l'homme et à la Rédemption que Michel rapporte plus ou moins exactement.

lieu par son arrivée? voici que nous tous, chrétiens, en quelque lieu que nous soyons, nous sommes désignés par l'unique nom du Messie... »

Bardesane eut un fils nommé Harmonius (Mi., Eph.) et deux autres nommés Abgar et Hasadou qui restèrent attachés à ses doctrines (Mi.). Il mourut en 222 (Mi.).

3. Bardesane parla et écrivit dans sa propre langue [syriaque] *des dialogues* contre Marcion et d'autres défenseurs de diverses opinions ainsi qu'un grand nombre d'autres opuscules que ses disciples traduisirent du syriaque en grec; parmi ceux-ci est le *Dialogue du destin* qu'il écrivit (dédia) à Antonin. On raconte qu'il écrivit beaucoup d'autres choses à l'occasion de la persécution dirigée contre les chrétiens (E. H. E.). Il écrivit aussi sur *l'astrologie* (§ 25), et un fragment d'un ouvrage *sur les conjonctions des planètes* nous a été conservé (§ 59); il composa *cent cinquante hymnes* à l'imitation du roi David, et tous les habitants d'Édesse les chantèrent (Eph.).

4. Eusèbe, dans un autre endroit (P. E.), fait une longue citation d'un ouvrage de Bardesane et l'introduit de la manière suivante : « Je vais encore te donner les arguments d'un homme de race syrienne, arrivé au comble de la science astrologique; il se nomme Bardesane, et on rapporte qu'il dit en quelque endroit de ses dialogues avec ses disciples... » Ce texte d'Eusèbe nous apprend, 1° que Bardesane le Syrien était très versé dans la science astrologique, ce que je m'efforce et m'efforcerai de mettre en relief, et 2° que le fragment cité est tiré d'un dialogue de Bardesane avec ses disciples.

Or, en 1845, M. Cureton découvrit parmi les manuscrits récemment acquis par le British Museum le texte syriaque du dialogue dont Eusèbe avait cité deux fragments. Ce texte était intitulé *Livre des Lois des pays*, et c'est celui que nous rééditons aujourd'hui. — M. Renan l'annonça dans le *Journal Asiatique* (avril 1852), et M. Cureton en donna (1855) une édition aujourd'hui épuisée; mais ces deux éditeurs, au lieu de s'en tenir à l'orthographe donnée par Eusèbe à notre dialogue, annoncèrent qu'ils venaient de trouver « le très célèbre dialogue sur le destin adressé à l'empereur Antonin ». Cette assertion gratuite suscita une série de questions : 1° quel est cet Antonin? 2° comment Bar

Bardesane pouvait-il lui adresser, je ne dis pas une apologie, mais un dialogue? 3° le dialogue fut rédigé par un disciple et non par Bardesane; 4° pourquoi le dialogue syriaque n'est-il pas dédié à Antonin? 5° pourquoi, si ce dialogue est destiné à Antonin, n'y trouve-t-on que deux phrases qui concernent les Romains, lesquelles phrases les accusent d'être d'une ambition insatiable et de voler toujours des pays? 6° puisque le texte syriaque ne porte pas la dédicace à Antonin, il ne doit pas être l'original, du reste l'empereur ne devait pas comprendre cette langue.

On évite toutes ces difficultés en faisant le mot à mot des quelques phrases mises par Eusèbe en tête des extraits qu'il a pris dans notre dialogue. On n'y trouvera pas que ces extraits sont tirés du « très célèbre dialogue sur le destin adressé à l'empereur Antonin ». Il est vrai que la question du destin occupe dix-sept pages sur les trente du dialogue des Lois des pays, mais une similitude partielle de matière n'entraîne pas, en bonne logique, l'identité d'ouvrage. On comprend très bien au contraire que Bardesane avait composé un écrit célèbre sur le destin, il devait aimer revenir sur ce sujet dans ses conversations¹.

Eusèbe nous apprend encore que Bardesane parla et écrivit en syriaque et que ses disciples traduisirent plus tard ses dialogues en grec (H. E.); on doit donc croire *a priori* que le dialogue des Lois des pays eut lieu en syriaque et fut rédigé par Philippe (§ 17), dans la même langue, à Édesse², puis on le traduisit en grec pour en faire profiter les étrangers; du reste, *a posteriori* l'examen des textes montre qu'Eusèbe nous donne deux fragments choisis dans une traduction grecque du texte syriaque en vue du point particulier qu'il poursuit³ et que l'auteur des Récognitions

Épiphane nous dit que Bardesane disputa beaucoup sur le destin contre l'astrologue Abeida (Avida). Ou bien il s'agit là du dialogue sur le destin à Antonin ou du dialogue perdu et écrit sur le même sujet dans lequel Avida serait encore interlocuteur, ou mieux il s'agit du dialogue des Lois des pays : Épiphane put en voir la traduction grecque que connut Eusèbe et constata qu'il y est question du destin et d'une discussion de Bardesane avec Avida. Théodoret raconte aussi qu'il vit les écrits de Bardesane sur le destin.

Certains auteurs, croyant que le dialogue des Lois des pays était adressé à Antonin, s'imaginaient *a priori* qu'il avait dû être composé en grec et cherchaient l'original chez Eusèbe, voire dans les Récognitions (Hi.), sans grand succès du reste. La version syriaque des Récognitions ne renferme pas de texte parallèle aux Lois des pays.

On remarquera, en particulier, que pour Bardesane les planètes 1° n'ont au-

n'a connu que le texte d'Eusèbe et pas même la traduction grecque dont s'est servi ce dernier¹.

5. Un éditeur a coutume de chercher des textes de comparaison qui expliquent les passages obscurs dans son auteur et en fortifient les passages déjà clairs par eux-mêmes. On a appliqué la même méthode à Bardesane, mais en ne tenant compte que du passage où Eusèbe raconte (H. E.) qu'il participa *au commencement* à l'erreur de Valentin²; on supprima même ces deux mots *au commencement* pour se souvenir uniquement que Bardesane avait participé aux erreurs de Valentin et on chercha tous les textes de comparaison chez les auteurs gnostiques. On ne tint aucun compte du texte du même Eusèbe (P. E.) qui nous présente Bardesane comme parvenu à la cime de la science astrologique; bien plus, on transforma, par préjugé, les textes astrologiques en textes gnostiques, on fit des sept planètes sept éons, des signes du zodiaque des dieux et des syzygies astronomiques des couples de divinités gnostiques, etc. (Ha.; Hi.).

Nous restituerons à Bardesane son véritable caractère, croyons-nous, en prenant pour auteur de comparaison *Firmicus Maternus* qui promet de nous apprendre dans son ouvrage tout ce que dirent sur le destin les Égyptiens et les Babyloniens (II Præf., 4; cf. infra § 34 et 49)³.

Firmicus partage les opinions d'Avida; les lois elles-mêmes sont soumises au destin : « Ostendamus etiam leges potestati factorum necessitate servire et hoc eas semper facere, quod factorum decrevit auctoritas » (I, VIII, 1). Les astres ont une part de la puissance divine et servent d'intermédiaires à Dieu pour gou-

cune influence sur la volonté, mais 2° ont grande influence sur le corps. Eusèbe cite les premiers passages et omet les seconds, car il n'admet pas, et cela avec raison, que les planètes influent sur les corps, ce que devaient cependant enseigner les scolastiques après Bardesane.

1. Ces dernières idées sont développées dans une *Biographie inédite de Bardesane l'astrologue*, pages 4-5.

2. On négligea même complètement la phrase suivante où Eusèbe affirme que Bardesane, plus tard, non seulement abandonna Valentin, mais montra même que ses dogmes n'étaient que des fables. Cette phrase signifie pour nous que Bardesane abandonna les théories cosmogoniques des astrologues pour défendre les théories chrétiennes de la création.

3. Il n'est pas besoin de dire que Bardesane, devenu chrétien, ne professe plus les mêmes théories que Firmicus; mais il doit toujours lui rester quelques vestiges de ses anciennes erreurs, comme le disait Eusèbe.

INTRODUCTION.

ner et conserver l'univers : « Habent enim stellæ proprium usum divinamque prudentiam, nam puro divinitatis animatæ nceptu summo illi ac rectori deo, qui omnia perpetua legis positione composuit ac perennis procreationibus custodiendum dinem, infatigabilibus consensionibus obsequuntur (I, VI, 8). — nis dubitat quod per has stellæ terrenis corporibus divinus ille imus necessitate cujusdam legis infunditur, cui descensus per bem solis tribuitur, per orbem vero lunæ præparatur ascensus? » (I, VI, 10)¹.

Firmicus établit l'existence du destin tout-puissant, par les mêmes arguments que Bardesane établit celle du destin restreint à corps et à ses affections : « D'où vient (sinon du destin) qu'un rate, après une infinité de meurtres, élève heureusement ses s près de lui, tandis que l'innocent est séparé des siens? D'où ent que les méchants sont dans les honneurs et les bons en il, que le fort est dominé par le faible et le bon par le mauvais? d'où vient que la justice n'est pas rendue au juste et que impudique et le dissolu obtiennent les charges à l'encontre de homme pudique et sobre (I, VIII, 5,7,55)? »

Le moyen terme trouvé pour concilier l'astrologie avec le ristianisme et qui consiste à refuser aux planètes toute influence sur la liberté mais à leur en accorder une sur le corps (ce n'ont enseigné Bardesane et les scolastiques), est aussi connu de irmicus : « Sed jam huic nostræ allegationi etiam ipsi, qui conadicebant, ex aliqua parte consentiunt, dicentes esse quidem andam vim fortunæ ac fati, quam *himarmenen* vocant, sed nic necessitati disputationis suæ licentia quædam tribuunt, quæam contradicit lex necessitasque fatorum, ut non posse videar aliquid et posse... (I, IX, 2). »

Firmicus donne les nombreuses règles qui régissent l'influence s planètes : Le soleil, Jupiter et Saturne favorisent les naisances qui ont lieu de jour (II, VII). Si donc à une naissance de pr ces planètes occupent les lieux favorables et les premiers pi-

¹ On remarquera cette importance que les astrologues de Babylone et d'Égypte tribuaient au soleil et à la lune et leur sorte de panthéisme. Telles furent aussi idées de Bardesane païen, au temps où, comme il nous le dit, « il aimait cet » des Chaldéens, et où, comme le dit Eusèbe, il adhérait aux doctrines de Valentin. Mais, comme nous le montre ce dialogue et comme nous le dit Eusèbe, il n'entra plus tard que ces théories n'étaient que des fables.

vots de la naissance (sur l'horizon), elles déterminent les plus grands accroissements de félicité (II, XVIII, 12).

Les planètes favorables sont Jupiter et Vénus, Mercure est neutre. Les planètes se rendent témoignage quand elles sont en conjonction ou en opposition ou aux sommets d'un triangle, d'un carré ou d'un hexagone inscrit au cercle du zodiaque. Les planètes favorables placées en conjonction en trine ou en sextile font tout arriver heureusement. Les planètes défavorables placées en opposition ou en quadrature amènent de nombreux malheurs. Dans les autres cas, les influences se compensent (II, XVIII, 5, 6, 7).

On distingue douze lieux dans le zodiaque, en commençant au degré qui est sur l'horizon est, et donnant 30° à chaque lieu en allant de l'est vers le méridien sud. Quatre de ces lieux qui sont les principaux : le levant, le méridien sous la terre, le couchant et le méridien au-dessus de la terre (milieu du ciel), sont appelés *pivots* (II, XIII). Quatre autres lieux, ceux qui suivent immédiatement ceux-ci, sont appelés *favorables*. Celui qui suit le milieu du ciel est appelé *Bona Fortuna* ou *Bonus daemon* (II, XIV) : enfin les quatre derniers lieux sont appelés *pigra* ou *dejecta* (II, XV). Chacun de ces lieux a rapport avec les circonstances de la vie, par exemple le lever avec la durée de la vie, le méridien inférieur avec les parents.

On attribue à chaque planète un ou deux signes du zodiaque qui constituent *sa maison* ou son domicile, ainsi la maison du soleil est le Lion ; de plus, c'est dans un certain degré d'un certain signe qu'une planète produit son maximum d'effet, on appelle ce degré l'*exaltation* de cette planète. Ainsi : « Sol in Arietis parte XIX exaltatur, in Libræ vero parte XIX dejicitur » (II, II et III). De plus la maison de chaque planète est divisée en *confins* (fines) ou degrés attribués à toutes les autres planètes. Ainsi Mars est le maître (dominus) du Bélier et du Scorpion qui constituent sa maison, mais cela n'empêche pas les trente degrés du Bélier d'être partagés en cinq confins de six degrés chacun attribués à Jupiter, Vénus, Mercure, Mars, Saturne (II, VI).

Le mot *genitura* désigne la disposition du ciel au moment de la naissance. Supposons, par exemple, qu'à ce moment Jupiter soit dans les Gémeaux. Le maître des Gémeaux est Mercure et,

pour apprécier l'action de Jupiter, il nous faut d'abord savoir si Mercure est dans les lieux favorables (*cardines et secundi loci*) ou dans les lieux défavorables (*pigri loci*). Car s'il est bien placé, il en sera heureux et son bonheur rejaillira sur Jupiter qui est son hôte (II, XVIII, 9-12).

Il y a ensuite dans Firmicus un nombre considérable de règles qui fixent les actions des planètes suivant leur position relative ou dans les signes du zodiaque ou par rapport à l'horizon. Il importe seulement de remarquer qu'il n'est fait appel dans ces règles à aucune divinité et qu'on n'y trouve même pas de philosophie. Ce sont de purs énoncés. Nous en citerons quelques-unes en note.

6. Bardesane est chrétien¹ (§ 57). Il professe un seul Dieu (§ 10,11,16,26) tout-puissant, car tout ce qui existe a besoin de lui (§ 58), il créa les mondes (§ 26,60) et coordonna et subordonna les êtres (§ 16); il créa d'abord les éléments primitifs : le feu, le vent, l'eau, la lumière et l'obscurité, chacun d'eux avait une certaine liberté, car aucun être n'en est complètement privé (§ 16, 17, 58), occupait un endroit déterminé et avait une certaine nature. L'obscurité² était nuisible et tendait à monter du bas où elle était pour se mélanger aux éléments purs qui appelèrent Dieu à leur secours. Celui-ci les secourut par le Messie (Mi. et § 60) et constitua le monde actuel, qui est un mélange de bien et de mal, car les natures, ou les éléments primitifs, avaient déjà commencé à se mélanger; chacune d'elles garde ses propriétés, mais, par son mélange avec d'autres, elle perd de sa force (§ 17, 58, 60). Dieu laisse opérer le mal, parce qu'il est patient, mais, plus tard, il constituera un nouveau monde dont tout mal sera banni (§ 58).

Ainsi le monde actuel aura une fin (§ 28) au bout de six mille

1. M. Rubens Duval, dans sa *Littérature syriaque* (chez Lecoffre, 1899), a apprécié plus impartialement qu'on ne l'avait fait les idées de Bardesane. Nous citerons surtout la phrase suivante : « Dans le livre sur le destin (dialogue des Lois des pays), Bardesane apparaît comme un chrétien, dont l'orthodoxie est d'aussi bon aloi que celle d'autres Syriens postérieurs, Aphraate, par exemple. » — Nous essaierons toutefois de déterminer son *hérésie* (§ 8), nom donné à sa philosophie naturelle. — Il est difficile d'admettre que « Antonin » soit, dans Eusèbe, une faute de copiste (*Litt. Syr.*, p. 245), car ce nom existe *déjà* dans la traduction syriaque. Cf. N. Mac Lean, *the Ecclesiastical history of Eusebius in Syriac*, p. ix et p. 244, l. 8.

2. Certains détails sont empruntés à Moïse Bar Cépha (§ 60 et 61). Ils semblent

ans (§ 59). En attendant, le mal subsiste, mais il n'est pas l'œuvre d'une puissance effective, il est produit par la méchanceté et l'erreur (c'est une privation) (§ 58); c'est l'œuvre du démon et d'une nature qui n'est pas saine (§ 20).

Dieu créa aussi des anges doués du libre arbitre (§ 15), dont une partie pécha avec les filles des hommes (§ 16). Il créa l'homme qu'il égala aux anges par la liberté (§ 15) et le forma d'une intelligence, d'une âme et d'un corps (§ 28). Le corps dépend des planètes pour la vie et la mort, la fortune et l'infortune, la santé et les maladies (§ 27). L'homme est libre, il peut faire le bien et éviter le mal, il est immortel et sera récompensé ou puni selon ses œuvres (§ 18, 24, 32, 33). Il y aura un jugement dernier (§ 16, 33).

Bardesane ne nous dit pas explicitement que *le corps* ressuscitera et sera jugé. Il est donc possible, comme on l'en a toujours accusé¹, qu'il ait estimé que ce corps si dépendant des planètes était corruptible sans retour et que l'on sauvait suffisamment la personnalité humaine par la conservation des âmes sensitive et rationnelle. Nous n'avons cependant aucun texte de lui qui le prouve.

7. Pour expliquer un mot, nous relèverons les passages dans lesquels il se trouve et chercherons si dans l'un au moins de ces passages il a un sens bien déterminé et qui suffise à traduire tous les autres.

a) *Itio*² a clairement le sens *d'être en général*, à la page 5, ligne 8 : « ce qui est un sans avoir de distinction est *un être* qui jusqu'à maintenant n'a pas été créé ». Le même mot, p. 6, l. 15, peut désigner des êtres particuliers : les éléments dont il est question à la ligne 14; et p. 18, l. 6, les êtres en général.

Ce mot fut réservé plus tard à l'être suprême, ce qui donna à *saint Ephrem* l'occasion de faire quelques faux raisonnements : *David n'admet qu'un seul Itio, Bardesane prône plusieurs Itié; comme il leur donne le même nom, il faut donc que leur nature*

commenter assez heureusement quelques passages du dialogue des lois des pays. On remarquera cependant que ces théories ont aussi été attribuées à Manès.

1. Voir, en particulier, saint Ephrem, *Carmina Nisibena*, éd. Bickell, hymne XLVI, cf. *infra* § 8, a, et note.

2. *Itio*. Les pages et lignes indiquées ici sont celles de notre texte syriaque.

soit la même (LIII, p. 554, B.). Aussi Bardesane, qui prétend qu'il ne peut pas y avoir plusieurs Dieux, quand il enseigne qu'il y a plusieurs Itié admet ce qu'il rejetait (III, p. 443, E.).

b) Gad¹ a clairement, p. 21, l. 23, le sens astrologique de *fortune* ou plutôt *génie*, cf. § 40. Ce sens est suffisant p. 5, l. 20.

c) On trouve, p. 5, l. 23 : « les éléments² dont nous avons parlé ». Or il est question plus haut du soleil, de la lune, des étoiles, de la mer, des montagnes, des vents et de la terre; telle serait donc la signification de ce mot, qui est suffisante aussi du reste p. 6, l. 14 et p. 13, l. 22.

d) Les chefs³, p. 17, l. 6, sont, d'après le contexte, les planètes, lesquelles, selon leur position, produisent tel ou tel horoscope.

e) Les conducteurs⁴, p. 17, l. 6, sont les planètes, d'après le même contexte. Ceci est encore en évidence p. 29, l. 23 : « La liberté de l'homme n'est pas conduite par la nécessité des sept (planètes),... mais cet homme que nous voyons (en tant que corps) ne peut échapper aussitôt au pouvoir de ses conducteurs. » Il y a parallélisme entre les deux parties, et le sens est : La liberté de l'homme n'est pas au pouvoir des planètes, mais il n'en est pas de même pour son corps. De même on lit p. 29, l. 15 : « le destin des conducteurs », mais le destin a toujours été le résultat des diverses positions des planètes et rien n'indique qu'il y ait ici un destin différent du précédent, les « conducteurs » sont donc les planètes. On lit du reste, p. 13, l. 3-4, que, selon les astrologues... les maladies, la santé etc. « arrivent à l'homme par la conduite des astres que l'on nomme les sept et ils sont conduits par eux ». Il était donc naturel d'appeler ces astres conducteurs. Ce sens satisfait aux autres passages, p. 13, l. 19 et 22; p. 20, l. 1. Cf. § 26 (note).

f) Les dominateurs⁵ sont synonymes des planètes p. 19, l. 9 à 13. « Les hommes ne font pas ce que les planètes décrètent dans

1. גַּד.

2. عناصر = στοιχείον. — Il n'est donc pas indispensable de remonter aux éléments primitifs dont est formé le monde actuel. Cf. Moïse Bar Cépha au § 60.

3. رؤسا. peuvent correspondre aux رؤساء ou aux رؤساء de saint Paul. Cf. § 26, note.

4. موجهين.

5. مهيمنين.

leurs destins et d'après leurs degrés, car les hommes se donnent arbitrairement des lois... ce qui est contraire *au destin des dominateurs* ». De même p. 17, l. 7 et 18, on trouve que les dominateurs (l. 18) remplacent dans la phrase les chefs et les conducteurs de la ligne 7, donc leur sont équivalents, c'est-à-dire désignent aussi les planètes, mais à *un autre point de vue* : Ce même mot dominateur est appliqué aux hommes, p. 19, l. 25; il est opposé à *obéissant* ou *soumis*¹. Le sens *planètes* suffit encore, p. 13, l. 22; p. 18, l. 20 et 22. Cf. § 26 (note).

g) Le mot *mardito*² désigne la marche des planètes, p. 17, l. 11. Car il y est dit que les planètes produisent de bons effets pourvu que *la mardito* soit favorable et qu'elles se trouvent au méridien (voir la note § 31) sur la sphère céleste dans leurs degrés (cf. § 5.) Par exemple : Si a Marte defluens Luna plena vel crescens lumine ad Jovem feratur in opportunis genituræ locis, facit duces ducentes exercitum, potentes, imperiosos et qui sint omni ratione terribiles... Si vero deficiens lumine et a Marte defluens ad Saturnum feratur, facit lunaticos, hæmorrhœicos, claudos, paralyticos, gibberosos, aut si nihil horum fuerit, facit biathanatos. F. M., IV, XI, 8, 9. — Dans le premier cas la *mardito* (la marche de la lune) est favorable, dans le second elle est très défavorable. Le sens de marche ou révolution s'impose aussi p. 18, l. 4, et enfin il suffit p. 15, l. 12.

h) *Les sept* sont les sept planètes, car on lit, p. 13, l. 3 : « ces astres que l'on appelle les sept », et ce texte positif fera tomber, nous l'espérons, la légende des sept éons, et aidera à comprendre un chapitre de la biographie de saint Éphrem³. Ces mots ont le même sens p. 29, l. 20.

8. Nous avons peine à concevoir que l'astrologie ait été regardée en Orient comme un crime et un acte de paganisme, car il n'en fut jamais de même chez nous et on raconte qu'un empereur de Russie voulut encore faire tirer un horoscope au grand Euler vers l'an de grâce 1750⁴. Cependant l'apôtre d'Édesse Adaï re-

1. *مذبح*.

2. *مردو*.

3. *Hymni et sermones*, édition de M^{re} Lamy, t. II, p. 67.

4. Euler objecta qu'il y avait à la cour un professeur d'astronomie et celui-ci dut sans doute s'exécuter.

commandait à ses disciples de fuir « le mensonge, l'homicide, le faux témoignage, les incantations, les destins, les horoscopes, les étoiles et les signes du zodiaque »¹. Nos contemporains ne se doutent pas que si Euler avait tiré l'horoscope de l'empereur, il aurait pris rang à côté des homicides et des magiciens aux yeux des chrétiens d'Édesse, disciples d'Adai. Aussi n'a-t-on pas compris quelle fut l'hérésie de Bardesane, car on négligeait les textes clairs, qui sont des textes astrologiques, comme n'ayant aucune importance, tandis qu'ils étaient prépondérants à Édesse, et on manquait de fil conducteur pour interpréter le petit nombre des textes obscurs. Ces textes obscurs étaient seuls étudiés puisque les autres n'avaient pas d'importance *pour nous* et, avec un peu d'imagination et beaucoup d'érudition, on y trouvait des idées étranges que l'on appelait « erreurs gnostiques ».

Cependant les premiers auteurs qui nous parlent de Bardesane nous le représentent surtout comme un philosophe chrétien adonné à l'étude de la nature et en particulier des mouvements des astres.

a) Bardesane lui-même, dans le livre des Lois des pays, nous montre la connaissance qu'il a de l'astrologie et distingue deux phases dans sa vie. Il condamne, dans la seconde phase, c'est-à-dire depuis qu'il est devenu chrétien, ce qu'il écrivait dans la première (§ 25). Aussi pour apprécier à sa juste valeur la phrase suivante de saint Éphrem : « Il vient de me tomber sous la main un livre de Bardesane et aussitôt j'ai été contristé² », il nous fau-

1. *Doctrine d'Adai*, éd. Philips., p. 35, l. 14. Cf. *Anc. Syr. Doc.*, p. 15, l. 4. — Ce document aurait été rédigé à Édesse vers le milieu du III^e siècle (D., p. 91), après la mort de Bardesane, qui aurait pu apprendre au rédacteur à distinguer l'astrologie nuisible (les prédictions) de l'astrologie utile (l'étude des mouvements célestes). *La Doctrine d'Adai* dut être une arme redoutable entre les mains de saint Éphrem quand il voulut faire mettre Bardesane hors l'Église. — *La Doctrine des douze apôtres* (ch. III, 44) défend d'être mathématicien, parce que de là provient l'idolâtrie.

2. *Carmina Nisibena*, LI, éd. Bickell, p. 186. Saint Éphrem, dans tout ce chant de 137 vers, comme du reste dans les *Carmina Nisibena*, ne reproche à Bardesane que de nier la résurrection du corps. Il ne nous apprend du reste nulle part comment et dans quelle mesure Bardesane la niait. Il nous dit par exemple : « Si le corps était digne de haine, comment l'âme pourrait-elle accomplir par lui des bonnes œuvres (strophe 15)? » et : « Si le corps était sous le péché, personne ne pourrait être justifié en lui (strophe 17). » Il paraît clair cependant que si Bardesane s'est borné à dire que le corps est digne de haine et qu'il est sous le péché, il n'a

drait connaître non seulement le contenu exact, mais aussi la date de la composition de ce livre, sinon nous tomberions dans la faute de celui qui attribuerait à l'évêque d'Hippone la conduite d'Augustin. On a déjà vu qu'Eusèbe distingue aussi deux phases opposées dans la vie de Bardesane (§ 2).

b) Eusèbe nous apprend (nous l'avons mis en épigraphe) que Bardesane était arrivé au sommet des connaissances astrologiques (P. E.).

c) Saint Éphrem lui-même vient confirmer le texte d'Eusèbe (cf. Mi., p. 8-20).

« Bardesane ne lisait pas les prophètes, source de vérité, mais il feuilletait assidûment les livres qui traitaient des signes du zodiaque » (p. 439, E.).

« Ce sophiste prôna les signes du zodiaque, observa les horoscopes, loua les sept planètes, fixa les heures, divisa (la terre) en sept parties (climats) et légua ces enseignements à ses disciples » (p. 550, C.).

« Ils observaient les mouvements des corps (célestes), divisaient le temps, notaient les signes célestes et en déduisaient des significations cachées, comparaient la pleine lune au signe du zodiaque. En un mot, au lieu d'agir avec l'Église et de méditer avec le fidèle les livres des Saints, ils étudiaient les livres les plus funestes » (p. 438, F. etc.).

La biographie de S. Ephrem, en dehors de la négation de la résurrection des corps, ne reproche à Bardesane que des erreurs astrologiques. (cf. Mi., p. 19-20).

Nous expliquons facilement, dans le même ordre d'idées, les textes moins explicites que l'on trouve dans saint Ephrem. Prenons pour exemple le texte suivant regardé comme difficile¹ :

fait que traduire la doctrine de l'apôtre saint Paul : *Castigo corpus meum et in servitutum redigo... Quis me liberabit a corpore mortis hujus... datus est mihi stimulus carnis meæ angelus Satanæ*, etc., I Cor., ix, 27; Rom., vii, 24; II Cor., xii, 7. En somme, il nous faut chercher l'histoire de Bardesane dans les hymnes de saint Ephrem comme nous cherchons l'histoire de Napoléon III dans « les Châtiments » de Victor Hugo. On voudra bien méditer l'épigraphe que saint Ephrem donna à ses hymnes contre les hérétiques : *Quisquis ægrum sanare cupit pœnam exaggerat, nec ideo minus amat*, p. 437, A. Défions-nous de l'amour de saint Ephrem pour Bardesane, mais rappelons-nous qu'il exagéra la peine.

1. D'après MM. Abbeloos et Lamy : *Locus difficilis, quo Bardesanis gnosis con-*

Solis Lunæque meatus admiratus, hanc (rerum) matrem imaginatus est, illum Patrem. Deos Deasque distinxit, hisque longum sobolem adjunxit, sacra divinaque omnia pleno ore traduxit, laudavit quæ sibi finxit numina ea solemni formula salutare solitus : gloria vobis domini (morai) cœtus deorum (p. 558, D.). Nous le paraphraserons ainsi : A la vue des admirables révolutions¹ du soleil et de la lune et des effets étonnants² qu'ils produisent sur les choses créées, il imagina d'appeler l'une la mère des choses et l'autre le père³. Il distingua aussi des dieux et des déesses et en reconnut un grand nombre, car il donnait ces noms aux planètes et aux signes du zodiaque ; il augmenta encore le nombre de ces dieux en donnant ce nom aux décans obtenus en partageant chaque signe du zodiaque en trois parties⁴ ; il leur transporta ainsi les noms et les propriétés réservés à la divinité⁵, il pronait ces Dieux qu'il avait inventés⁶ et saluait le soleil et la lune de la manière solennelle suivante : Salut à vous, maîtres de l'assemblée des Dieux⁷, car vous êtes les astres les plus puissants et les plus utiles.

tracte proponitur. — Il s'agit du passage de Bar Hebreus parallèle à celui de saint Ephrem, *Chron. eccl.*, I, p. 47. V. Mi., p. 8-9.

1. Ces révolutions produisent les jours, les mois et les années.

2. La chaleur du soleil nous est indispensable. C'est elle encore qui est emmagasinée dans la houille et les plantes et qui entretient la vie. — La lune ne semble avoir aucun effet appréciable sur la terre, mais on lui a toujours attribué autant d'importance qu'au soleil. Elle est censée régler le beau temps, la pluie, la gelée, la croissance des plantes, etc.

3. C'est une conséquence de la note 2, sans même parler des générations spontanées produites, disaient les scolastiques, par les astres.

4. Les astres étaient adorés, donc appelés *Dieux*, par les païens. Les astrologues conservèrent au moins ces locutions. Aussi on trouve chez Firmicus : *Quis deorum quot annos decernat*, II, xxiii (il s'agit de la longueur de la vie d'après les planètes). *Solis et Lunæ et cæterorum deorum, per quos omnia terrena gubernantur*, II, xxviii, 3. *Triginta sex itaque decani omnem zodiaci possident circum et per XII signorum numerum iste deorum numerus id est decanorum dividitur...* IV, xxi, 2.

5. Saint Ephrem ignore que l'astrologie avec sa terminologie existait avant Bardesane et que celui-ci, même lorsqu'il était chrétien, avait le droit d'appeler les planètes des *Dieux* comme nos professeurs de littérature ont le droit d'employer le même nom, à propos des idoles de Rome ou de la Grèce.

6. Saint Ephrem ignore toujours que Bardesane n'a pas inventé l'astrologie.

7. D'après l'auteur de la *Cause des causes*, le soleil et la lune sont appelés *maîtres (Morai)*, parce que, sous leur action, toutes les natures de la création grandissent, subsistent et sont conservées (cf. Mi., p. 9).

L'éducation opposée que reçurent Bardesane et saint Ephrem¹ suffit à nous expliquer pourquoi le dernier ne put comprendre le premier. Il craignait peut-être aussi que l'astrologie ne conduisit les fidèles à l'adoration des astres. Nous regrettons cependant aujourd'hui que les idées de saint Ephrem aient prévalu et aient substitué dans la littérature syriaque une banale phraséologie à l'observation de la nature et des hommes qui remplit le livre des Lois des pays de Bardesane devenu chrétien.

La philosophie naturelle, et l'adaptation de cette philosophie aux dogmes tentée par Bardesane, furent impitoyablement prosrites par les moines dont saint Ephrem est le type le plus illustre, et on les remplaça par une théologie mystique qui crut sage d'arracher les hommes à l'étude du monde pour les porter à l'étude de Dieu; on substitua ainsi un sujet inabordable et incompréhensible à un champ d'études ouvert à l'observation et aux expériences où l'erreur n'a qu'un temps, — celui de montrer qu'elle est en contradiction avec des faits ou des observations. — C'est ainsi que l'on prépara les schismes de Nestorius et d'Eutychès et les ardentes luttes religieuses des v^e et vi^e siècles,

1. Le père de saint Ephrem était prêtre d'une idole, inconnue d'ailleurs, nommée *Abnil*. (Elle ne devait donc pas avoir beaucoup d'adorateurs à Nisibe.) Sur l'ordre du démon, il chassa son fils de chez lui, et celui-ci fut conduit par la miséricorde de Dieu, dit le biographe, à l'église des chrétiens, où il fut instruit par Jacques, évêque de Nisibe. Plus tard, il fut accusé d'avoir rendu enceinte une vierge de cette ville, lorsque le coupable était un portier, son homonyme. Accusé devant l'évêque, il ne se défendit pas et répondit seulement : « Oui, mon père, j'ai péché. » Aussi on lui apporta son prétendu fils pour qu'il l'élevât; mais quelque temps après, Dieu délia la langue de cet enfant qui s'écria devant tout le peuple : « Ephrem, le portier de l'église, est mon père. » Et quand il eut répété ces mots par trois fois, il mourut. Peu après survint l'hérésie d'Arius, et Ephrem se rendit au concile de Nicée avec l'évêque Jacques. Plus tard, il demanda et obtint la délivrance de Nisibe assiégée par Sapor. Quand cette ville fut livrée aux Perses, il partit à l'âge de vingt-huit ans, demeura avec un saint père, puis arriva à Amid et enfin à Édesse. Comme il entra dans cette ville, il réprimanda une blanchisseuse qui le regardait effrontément, en lui disant de baisser les yeux à terre, mais celle-ci lui répondit : « C'est à toi de regarder la terre puisque tu en as été tiré à l'origine, mais il n'est pas étrange que je te regarde, puisque la femme a été tirée de l'homme. » Ensuite, pour gagner sa vie, saint Ephrem fut garçon de bain. Il exhortait entre temps les païens à se convertir. Un saint moine, témoin de son zèle, lui fit embrasser le monachisme. Il commença alors à prier et à jeûner et *il ne cessait, nuit et jour, de lire les saints livres.*, B. O. (t. I, p. 26). Cette biographie, plus ou moins authentique, mais écrite par un panégyriste de saint Ephrem, ne nous montre aucun point de contact entre lui et Bardesane, et nous explique assez bien sa tournure d'esprit et le genre de ses écrits.

durant lesquelles les adversaires, impuissants à se convaincre et quelquefois à se comprendre, remplaçaient les faits et les observations, bases des sciences positives, par des excommunications et des appels au pouvoir séculier et à la force brutale. Jusqu'aux beaux temps de la puissance arabe, l'étude de la philosophie naturelle des Grecs fut restreinte à trois ou quatre écoles ou monastères et se borna à de timides traductions. Aussi ne put-on y faire aucun progrès. Bardesane ne trouva des continuateurs qu'au temps de la puissance arabe.

Saint Ephrem ne paraît pas avoir eu personnellement grand succès, puisque sous Raboula évêque d'Édesse (412-435) (D., p. 168) les principaux personnages de la ville appartenaient à l'école de Bardesane. « Par sa parole persuasive, Raboula les ramena à l'orthodoxie. Après les avoir convaincus de leurs erreurs, il leur donna le baptême, et fit démolir, de leur consentement, l'église où ils se réunissaient; les pierres de l'édifice furent utilisées à d'autres constructions » (D., p. 170). Ces derniers détails nous sont fournis par la biographie de Raboula. Nous ajouterons que cette conversion fut d'autant plus facile à opérer par la persuasion, que Bardesane, le dialogue des Lois des pays nous le montre, n'enseignait aucune erreur irréductible avec le dogme chrétien. Il suffisait de promettre de ne plus étudier les phénomènes naturels et de se borner à lire la Bible, promesses qui durent peu coûter aux Sémites auditeurs de Raboula, car, ni à ce moment ni plus tard, ils ne témoignèrent d'un grand zèle pour l'étude des sciences. On conçoit cependant que certains disciples de Bardesane purent exagérer les doctrines du maître, tomber dans tous les errements de l'astrologie, ne pas se soumettre à l'Église et passer au Manichéisme. On expliquerait ainsi pourquoi les auteurs postérieurs attribuèrent à Bardesane des erreurs dont il n'est fait mention ni dans les Lois des pays, ni, sous son nom, dans saint Ephrem, et qui sont au contraire attribuées explicitement à Manès; mais il est possible aussi qu'après la proscription des ouvrages de Bardesane les auteurs du VI^e au XIII^e siècle aient voulu reconstituer son hérésie comme ont voulu le faire les auteurs du XIX^e siècle, à l'aide des quelques citations de saint Ephrem et d'autres auteurs analogues. Chacun pouvait dès lors donner libre cours à sa fantaisie et la légende

de Bardesane put facilement se former et s'accroître¹. Citons quelques exemples : — Un astrologue doit être adonné aux sciences occultes; aussi on lui attribua un alphabet mystique et artificiel qui fut appelé de son nom *alphabet Bardesanien*, et qui est certainement d'origine juive (D., p. 118).

Ses théories sur la formation du monde, rapprochées des théories plus ou moins analogues de Manès, lui firent attribuer des spéculations sur le bien et le mal, la lumière et les ténèbres (cf. le Fihrist au x^e siècle, et le Schahrastani au xi^e). On trouvera (§ 60,61) un texte de Moïse Bar Céphà qui semble se rattacher à cet ordre d'idées.

Pour Maçoudi (ix^e-x^e siècle), il fut évêque d'Édesse. Il avait été trouvé sur les bords du Daïçan et avait fondé une secte de dualistes². — Pour Théodore Bar Koni (ix^e siècle), il fut ordonné prêtre, et fonda son hérésie parce qu'on ne voulut pas le nommer évêque, comme il le désirait. Cf. *Inscriptions Mandaites des coupes de Khouabir* par H. Pognon, p. 122 (chez Welter, Paris, 1898-1899). — Pour Michel le Syrien, il fut fait diacre par un évêque d'Édesse, inconnu d'ailleurs, nommé Hystaspe, et fut excommunié par l'évêque Aqi, inconnu d'ailleurs également. Enfin au xix^e siècle, Bardesane fut rattaché à l'école gnostique³.

En résumé, lorsque nous ajoutons au nom de Bardesane l'épithète d'astrologue, nous ne prétendons pas lui enlever ses titres de littérateur, de philosophe et de poète; nous voulons dire seulement que c'est surtout l'astrologue qui est arrivé jusqu'à nous dans le livre des Lois des pays et les citations de saint Ephrem, et nous voulons proposer d'employer ce mot pour remplacer le mot gnostique, assez vague et fort peu justifié, trop usité jusqu'ici.

1. L'habileté (?) avec laquelle saint Ephrem plaça toujours Bardesane entre Manès et Marcion (sans jamais affirmer cependant qu'il enseignait les mêmes erreurs) fut d'un grand secours aux auteurs postérieurs pour transporter à Bardesane les erreurs de Manès.

2. *Le Livre de l'avertissement*, trad. Carra de Vaux, p. 182.

3. M. Kuehner s'aperçut bien que les prétendus éons étaient les planètes; en conséquence, pour ne pas laisser échapper Bardesane, il *gnosticisa* l'astrologie : la sphère céleste fut un plérôme, les planètes furent des éons, leurs conjonctions ou syzygies furent des mariages. Il n'a pas ajouté que leurs oppositions sont des divorces.

Bardesane est pour nous un adepte de la philosophie naturelle, vers laquelle son éducation le portait, qui fut noyé sous les flots de la théologie mystique de l'orthodoxe saint Ephrem, dont se réclament également du reste les catholiques et les jacobites.

F. NAU.

Paris, 23 mars 1899.

LE LIVRE

DES LOIS DES PAYS

Occasion du livre.

9. Nous rendions visite, il y a quelques jours, à notre frère Schemschagram¹, quand Bardesane vint nous y trouver; après qu'il l'eut touché (lui eut tâté le pouls)² et eut constaté qu'il se portait bien, il nous demanda : « De quoi parliez-vous? car j'ai entendu votre voix du dehors au moment où j'entrais. » C'était son habitude, en effet, quand il nous trouvait en conversation, de nous demander : « Que dites-vous? » afin de parler là-dessus avec nous.

Première question d'Avida : Dieu ne pouvait-il pas créer les hommes de manière à ce qu'ils ne pussent pécher?

10. Nous lui répondîmes qu'Avida³ nous disait : « Si Dieu est un, comme vous le prétendez, si c'est lui qui a créé les hommes, et s'il veut que vous fassiez ce qui vous a été ordonné, pourquoi n'a-t-il pas créé les hommes de manière qu'ils ne puissent pas

1. Ce nom signifie : « Le soleil a créé »; il est porté par un grand d'Édesse dans la *Doctrine d'Adai*, éd., Philips., p. 1. (On le trouve souvent en grec sous la forme Σαμψιγέραμος, C. p. 77.)

2. Cette maladie de Schemschagram explique le rôle purement passif qu'il tient dans cette conversation.

3. Nom très répandu à Édesse. Cf. *Doctrine d'Adai*, p. 18, l. 4 et 16. R. D., p. 13. On trouve aussi la forme حمم (Épiphanie, 'Αβελά) qui correspond au nom propre arabe Obeida. La permutation des lettres b et u est fréquente, ainsi Abgar s'écrivit en grec Αὐγαρος. — Cf. אבגריע, *Genèse*, xxv, 4, qui nous donnerait une étymologie différente.

pécher, mais fassent toujours ce qui est bien, car de cette manière sa volonté serait accomplie¹? »

Question incidente : Méthode à suivre pour s'instruire.

11. Bardesane lui répondit : « Dis-moi, mon fils Avida, quel est ton avis? le Dieu de l'univers n'est-il pas un, ou bien est-il unique et ne veut-il pas que les hommes se conduisent avec vertu et rectitude? » Avida repartit : « Ce sont ceux de mon âge, maître², que j'interrogeais, afin qu'ils me donnassent une réponse³. » Bardesane lui dit : « Si tu veux apprendre, tu as avantage à le faire de quelqu'un plus âgé qu'eux, et si tu veux enseigner, il ne convient pas que tu les interrogés, **2** mais bien que tu les laisses t'interroger sur ce qu'ils voudront, car les maîtres (docteurs) sont interrogés et n'interrogent pas, ou, s'ils interrogent, c'est pour former l'esprit de leur disciple à bien interroger, afin de connaître sa pensée, car c'est une chose très importante pour chacun que de savoir comment il doit interroger. »

12. Avida répondit : « Je veux certainement m'instruire, mais j'ai commencé par interroger mes amis, parce que j'ai honte devant toi. » Bardesane lui dit : « Tu parles d'après les apparences⁴, mais sache que celui qui interroge bien et désire être convaincu et s'approche sans querelle du chemin de la vérité ne doit pas être blâmé ni avoir honte, car tes questions font plaisir à celui que tu interrogés. Si donc, mon fils, tu as des idées sur la question que tu poses, développe-les-nous; si elles nous plaisent, nous serons d'accord avec toi, et si elles ne nous plaisent pas, nécessité nous sera⁵ de t'en montrer la cause. Et si tu désires seulement connaître cette question⁶, n'ayant aucune idée préconçue à son sujet, comme un homme qui vient de prendre rang parmi les disciples et interroge depuis peu, (dans ce cas) je te parlerai,

1. C'est donc le problème du mal et de la responsabilité humaine qui va faire le sujet de l'entretien.

2. Les mots *mon fils* et *maître* montrent que Bardesane était déjà âgé. Comme il mourut en 222, on peut placer la composition de ce dialogue au III^e siècle.

3. Avida veut éviter d'entrer en discussion avec Bardesane, il avoue plus loin qu'il a honte devant lui.

4. Et non d'après la réalité [*Verständig? M.*].

5. Construction syriaque insolite.

6. Sans discuter.

afin que tu ne t'éloignes pas sans profit de près de nous. Si ce que je te dirai te plaît, nous continuerons à te parler; si cela ne te plaît pas, nous ne t'en garderons pas rancune (*litt.* nous te parlerons sans jalousie). »

13. Avida repartit : « Moi aussi je viens ¹ surtout pour écouter ³ et être convaincu, car cette question, je ne l'ai pas entendue d'un autre homme, mais je l'ai posée de moi-même à mes amis et ils n'ont pas voulu me convaincre, mais ils m'ont dit : « Crois « fermement, et tu pourras tout savoir; » mais moi, je ne puis pas croire si je ne suis pas convaincu. »

14. Bardesane dit : « Ce n'est pas Avida seul qui ne veut pas croire, mais encore beaucoup d'autres, et comme ils n'ont pas la foi, ils ne peuvent pas non plus être convaincus, mais toujours ils construisent et détruisent et se trouvent privés de toute connaissance de la vérité. En conséquence, puisque Avida ne veut pas croire, je vais parler, pour vous qui croyez, sur la question qu'il posait, et lui-même en apprendra ainsi davantage. » Et il (Bardesane) commença à nous parler :

« Nombreux sont les hommes qui n'ont pas la foi et ne reçurent pas la science de la connaissance de la vérité; aussi ils ne sont pas capables de discourir et de conclure et n'ont pas facilement le courage² d'écouter, car ils n'ont pas le fondement de la foi sur lequel ils puissent bâtir³, et ils n'ont pas de certitude en laquelle ils puissent espérer. Comme ils doutent même au sujet de Dieu, ils n'ont pas non plus son culte qui les sauverait de toutes les superstitions, car celui qui n'a pas la crainte de Dieu est soumis à toutes les craintes. Quant à ce qu'ils ne croient pas, ils ne sont même pas sûrs que c'est avec raison qu'ils ne le croient pas, mais ils errent dans leurs pensées et ne peuvent être fermes, la saveur de leurs pensées est insipide dans leur bouche, ils sont toujours terrifiés, tremblants, ⁴ et ils se révoltent.

1. MM. C. et M. ont traduit à tort *ان* par : *je veux*. Toutefois, comme ce sens serait plus naturel, je propose de lire : *هذ احبار*, *je désire* (cf. p. 9, l. 4 et 7 du texte).

2. Peut-être devrait-on lire : *محمص*, *et n'arrivent pas à...*

3. Lire *بحص*.

Réponse à la première question d'Avida.

15. J'en arrive à la question d'Avida : Pourquoi Dieu ne nous a-t-il pas faits de manière que nous ne péchions pas et ne soyons pas coupables? — Si l'homme était ainsi fait, il ne s'appartiendrait pas, mais serait l'instrument de celui qui le mettrait en mouvement; il est par suite évident que celui qui le mettrait en mouvement comme il le voudrait le dirigerait vers le bien ou vers le mal. En quoi l'homme différencierait-il d'une lyre dont un autre joue, ou d'un char qu'un autre conduit? La louange et le blâme dépendent de l'ouvrier : la lyre ne sait pas ce qu'on joue sur elle et le char ne sait pas s'il est bien ou mal conduit, mais ce sont des instruments faits pour l'usage de celui qui a la connaissance. Dieu, dans sa miséricorde, n'a pas voulu créer l'homme de cette manière, mais par la liberté il l'a élevé au-dessus de beaucoup d'êtres et égalé aux anges. Car remarque que le soleil, la lune, la sphère céleste¹ et toutes les autres choses qui sont plus grandes que nous par quelque côté n'ont pas reçu le libre arbitre, mais toutes sont liées par le précepte de ne faire que ce qui leur a été ordonné et rien autre, car le soleil ne dit jamais : Je ne monte pas en mon temps, — ni la lune : Je ne changerai pas, je n'augmenterai ni ne diminuerai, — ni l'une des étoiles : Je ne me leverai ni ne me coucherai, — ni la mer : Je ne porte plus les navires et ne reste pas dans les limites qui m'ont été assignées, — ni les montagnes : Nous ne demeurons pas dans les lieux où nous avons été placées, — ni les vents : Nous ne soufflons plus, 5 — ni la terre : Je ne porte plus et ne souffre plus tout ce qui est au-dessus de moi. Car toutes les choses servent et sont soumises à un ordre², toutes sont les instruments de la sagesse de Dieu qui ne peut se tromper.

16. Si tout était fait pour servir, quel est celui qui serait servi? et si tout était fait pour être servi, où serait le serviteur? Une chose ne serait pas distincte d'une autre, et une telle chose qui serait une et n'aurait en elle aucune distinction³ est un être⁴

1. Cf. II *Rois*, xxiii, 5.

2. C'est le *determinatæ sunt ad unum* des scolastiques.

3. Aucun caractère individuante, comme devaient dire les scolastiques.

4. Cf. § 7, a.

qui jusqu'à maintenant n'a pas été créé, mais tout ce qui est requis pour le service a été livré à la puissance de l'homme, car l'homme a été fait à l'image de Dieu¹, et ces choses lui ont été données par faveur, pour le servir durant un temps, et il a le don de pouvoir se conduire par son libre arbitre, et pour tout ce qui rentre dans son pouvoir, de le faire s'il le veut, et de ne pas le faire s'il ne le veut pas; ainsi lui-même se justifiera ou se condamnera. — S'il avait été créé pour ne pouvoir faire le mal et ainsi ne pas se rendre coupable, le bien qu'il pourrait faire ne lui appartiendrait pas non plus, et il ne pourrait se justifier par lui; la justification et la condamnation de celui qui n'a pas la liberté de faire le bien et le mal, ne dépend que du génie qui le pousse². Aussi considérez combien grande fut la miséricorde de Dieu envers l'homme: il lui fut donné une liberté supérieure à celle de tous les éléments³ dont nous avons parlé, afin de se vaincre lui-même, à l'aide de cette liberté, de se conduire divinement et de se mêler aux anges qui possèdent aussi le libre arbitre, 6 car nous comprenons que si les anges n'avaient pas eu aussi le libre arbitre, ils n'auraient pas eu commerce avec les filles des hommes, n'auraient pas péché et ne seraient pas tombés de leur place⁴; de même, c'est aussi par leur libre arbitre que les autres firent la volonté de leur maître, puis furent élevés, furent sanctifiés et reçurent de grands bienfaits. — Tout ce qui existe a besoin du maître de l'univers, et ses largesses n'ont pas de bornes; sachez cependant que même les choses que j'ai dit être assujetties au commandement ne sont pas complètement privées de toute liberté⁵ et, à cause de cela, seront toutes soumises au jugement au dernier jour⁶. »

1. L'hébraïsme *סְדֵדָה* montre que la version des Septante n'était pas employée par le rédacteur de ce dialogue. Il se servait du texte hébreu de la Bible ou d'une version syriaque qui fut faite à Édesse, selon la tradition, par des Juifs convertis, et qui, remaniée au iv^e siècle d'après le texte grec, donna notre *Peschito* (cf. *R. D.*, p. 109). Cependant, p. 11, l. 2, on trouvera *סְדֵדָה* pour rendre la même idée.

2. Cf. § 40.

3. Ce mot grec est déjà dans la *Peschito*, *Galates*, iv, 3. Cf. § 7, c.

4. Cf. *Genèse*, vi, 2. — Josèphe, *Ant. juives*, i, 3. — Justin le Martyr, *Apol.*, ii, 5. — Voir aussi la même légende dans le *Livre d'Hénoch*, par Charles, Oxford, 1893, et dans les *Secrets d'Hénoch*, VII, 18.

5. Cette idée sera expliquée au § 58.

6. Jugement dernier?

17. Je lui dis : « Comment les choses qui sont déterminées peuvent-elles être jugées? » — Il me répondit : « Ce n'est pas en tant qu'ils sont déterminés, ô Philippe¹, que les éléments² seront jugés, mais en tant qu'ils ont une puissance propre. Car les êtres³ ne sont pas privés de leur nature quand ils sont ordonnés (combinés) mais uniquement de la force qu'ils avaient quand ils étaient intacts, car ils perdent dans le mélange de l'un avec l'autre et sont soumis à la force de leur créateur. Ils ne seront pas jugés en tant qu'ils sont soumis, mais par ce qui leur est propre⁴. »

**Objection d'Avida : L'homme ne peut accomplir
les commandements de Dieu.**

18. Avida lui répondit : « Tout ce que tu dis est beau, mais les commandements donnés aux hommes sont difficiles et on ne peut les accomplir. »

Bardesane dit : « Cette parole est de celui qui ne veut pas bien faire, et surtout de celui qui obéit et qui est déjà soumis⁵ à son adversaire (le démon), car les hommes n'ont l'ordre de faire que ce qu'ils peuvent faire. Deux⁷ commandements en effet nous sont proposés, qui (tous deux) plaisent et conviennent à la liberté elle-même : l'un de fuir tout ce qui est mal et que nous ne

1. Nous avons ici le nom du rédacteur de ce dialogue.

2. Cf. § 7, c. et 16.

3. Cf. § 7, a.

4. On voit que Bardesane reconnaît un Dieu créateur des éléments: il a fait, par exemple, le feu pour brûler et, au jugement dernier, il le jugera pour voir s'il a rempli sa mission. Mais les éléments ont servi plus tard à Dieu à faire tout le monde actuel. Ils ont donc dans leur mélange émoussé leurs propriétés, par exemple, le bois, fait de feu, d'air et de terre, ne brûle pas et ne s'évapore pas de lui-même : feu et air ont donc perdu en lui la force qu'ils avaient, ils ont été assujettis par Dieu à former du bois. Et Dieu n'accusera pas le feu de n'avoir pas brûlé, tandis qu'il était bois, car lui-même l'avait assujetti à cela, mais uniquement de n'avoir pas brûlé lorsque sa nature, lui commandait de le faire. — Voilà, je crois, le sens très simple de ce passage de Bardesane. — Ajoutons que cette personnification des éléments rentre bien dans les idées bibliques. — Cf. Ps. ciii. *Qui facis angelos tuos spiritus, et ministros tuos ignem urentem... super montes stabunt aquæ, ab increpatione tuâ fugient a voce tonitruî tui formidabunt; ascendent montes et descendunt campi*, etc. — Cf. le texte de Moïse Bar Cèpha cité § 60-61; il explique le mélange des êtres et des natures.

5. Lire : *مستحق*.

voudrions pas qu'il nous arrivât, l'autre de faire ce qui est bien et que nous aimerions et nous serions contents qu'il nous arrivât. Quel homme n'est pas capable de ne pas voler, de ne pas mentir, de ne pas commettre d'adultère et de fornication, de ne pas¹ être envieux ou trompeur? Toutes ces choses dépendent de la pensée de l'homme; non de la force du corps, mais de la volonté de l'âme. Si pauvre, si malade, si vieux, si impotent que soit quelqu'un, il peut toujours ne pas faire tout cela. Et de même qu'il peut ne pas faire tout cela, il peut aussi aimer, bénir, dire la vérité et prier pour le bien de tous ceux qu'il connaît. S'il est en bonne santé et si c'est en son pouvoir, il peut encore donner de ce qu'il a et aider avec la force de son corps celui qui est malade et brisé. Je ne sais quelle est cette chose qu'il ne pourrait pas faire et qui pourrait donner lieu aux murmures des incrédules, mais je trouve que l'homme est plus fort pour accomplir ces commandements que pour toute autre chose, car ils sont faciles et rien² ne peut leur faire obstacle. En effet nous n'avons pas reçu l'ordre de porter de lourdes charges de pierre ou de bois ou d'autre chose, ce que les athlètes (les robustes de corps) peuvent seuls faire, ni de bâtir des villes fortes et des cités, ce que les rois seuls peuvent faire, ni de conduire un navire, ce que les matelots seuls savent conduire, ni de mesurer et de diviser la terre, ce qui est le propre des arpenteurs, **8** ni (de faire) l'un des métiers propres à quelques-uns et ignorés du reste (des hommes). Mais, grâce à la bonté de Dieu, des commandements sans difficulté nous furent donnés³ et tout homme vivant⁴ peut les faire avec plaisir; car il n'est personne qui ne se réjouisse en faisant le bien et ne soit intimement heureux en fuyant les choses haïssables, à l'exception de ceux qui ne furent pas créés pour ce bien et qui furent appelés ivraie⁵. Car ne serait-ce pas (le fait) d'un juge inique, d'accuser quelqu'un au sujet de ce qu'il ne pouvait pas faire?»

1. Lire : **محب**.

2. Lire : **جهد**. Cf. p. 8, l. 9 du texte.

3. Lire : **اليسوع**.

4. Nous dirions : tout homme digne de ce nom.

5. Ζιζάνια. — On peut voir ici une allusion à l'Évangile : *Zizania autem, illi sunt nequam*. Matth., XIII, 38.

19. Avida lui dit : « Tu affirmes donc, ô Bardesane, que ces actions sont faciles à faire? »

Bardesane reprit : « Pour qui le veut, j'ai affirmé et j'affirme qu'elles sont faciles, car c'est là la bonne direction de la volonté libre et de l'âme qui ne se révolte pas contre ses guides¹. Mais quant à l'action du corps, beaucoup de choses l'entravent, comme la vieillesse, la maladie et la pauvreté. »

Instance d'Avida : Du moins l'homme ne peut faire le bien.

20. Avida dit : « J'accorde que l'homme peut se garder des choses haïssables, mais qui peut faire le bien? »

Bardesane continua : « Il est plus facile de faire le bien que de s'écarter du mal, car le bien est le propre de l'homme, aussi il se réjouit quand il le fait, tandis que le mal est l'œuvre du démon, aussi l'homme ne fait les choses haïssables que sous l'empire des passions et lorsque sa nature n'est pas saine². Sache donc, mon fils, que louer et bénir son ami est chose facile, 9 tandis que ne pas poursuivre et ne pas maudire son ennemi n'est pas chose facile, bien que ce soit possible. Quand quelqu'un fait le bien, son esprit est satisfait, sa conscience tranquille, et il désire que tout homme voie son action; lorsque quelqu'un pèche ou cause un préjudice, il est troublé et inquiet, plein de fureur et de colère, il a l'esprit et le corps malades, et tant qu'il est dans cet état d'âme, il ne désire être vu par qui que ce soit, et même les choses qui lui plairaient, celles qui entraînent après elles la gloire et la bénédiction, maintenant il les méprise; puis, après le trouble et l'inquiétude, viennent la malédiction et la honte. — Quelqu'un me dira ici que les fous sont tranquilles aussi quand ils commettent des impuretés, mais cette tranquillité ne vient pas de leur action, ni de ce qu'ils sont loués, ni de qu'ils ont une bonne espérance, et enfin elle n'est pas durable chez eux, car

1. Bardesane a déjà dit qu'il faut la foi, et que les hommes appelés *ivraie* ne peuvent faire le bien. Ce sont ces infidèles et ces suppôts du démon qui se révoltent contre les guides de l'esprit, qui sont la foi et les lois du christianisme. On trouvera plus loin que les corps ont aussi des guides qui sont les planètes.

2. Bardesane ne se place sans doute qu'au point de vue moral. Mais tous ceux qui, aujourd'hui, voient dans beaucoup de criminels des irresponsables ou des malades ne s'exprimeraient pas autrement.

autre est la tranquillité que l'on a dans la santé, fondée sur une bonne espérance¹, et autre la tranquillité des malades fondée sur une mauvaise espérance, car autre chose est la concupiscence, autre chose est la charité, autre chose la passion, autre chose l'amitié, et nous devons facilement comprendre que le faux amour est appelé concupiscence et, bien qu'il donne un apaisement momentané, il est bien éloigné de l'amour véritable qui nous donne une tranquillité éternelle, incorruptible et indéfectible. »

Seconde question : Le mal ne vient-il pas de notre nature ?

21. Je lui dis : « Cet Avida prétend encore que l'homme pèche naturellement, car s'il ne lui était pas naturel de pécher, il ne pécherait pas. »

Bardesane répondit : « Si tous les hommes agissaient de la même manière 10 et n'usaient que d'un seul mode de penser, il serait évident que leur nature les conduit, et qu'ils n'ont pas cette liberté dont je vous ai parlé². Afin de vous faire comprendre ce qu'est la nature et ce qu'est la liberté, je dirai encore : Il est naturel à l'homme de naître, de grandir, d'arriver à l'âge mûr, d'engendrer, de vieillir en mangeant, buvant, dormant et veillant, puis de mourir. Ces choses, étant naturelles, arrivent à tous les hommes, et non seulement à tous les hommes, mais aussi à tous les animaux qui ont la vie, et quelques-unes de ces choses arrivent aussi aux plantes. C'est l'œuvre de la nature³, qui agit, crée et produit tout comme cela lui a été ordonné.

« La nature est conservée par les animaux même dans leurs actions⁴. Car le lion mange naturellement de la chair, aussi tous

1. L'espoir d'une récompense future, car Bardesane enseigne que l'homme sera jugé au dernier jour (§ 33), ce qui est bien notre jugement dernier.

2. C'est le raisonnement de saint Thomas : *Naturæ autem est proprium tendere ad unum. Si ergo aliquis effectus naturalis non est unus, non potest per se esse causa ejus aliqua virtus naturalis* (*Contra gentiles*, l. III, ch. xcii).

3. Φύσις. — Ce mot est en particulier dans *la Cause des causes*. Il désigne ici les forces naturelles, par opposition à *طبع* qui désigne la nature d'un individu.

4. Il n'en est pas de même pour l'homme qui agit d'après sa volonté. Bardesane montre donc que le domaine de la nature est plus étendu chez l'animal que chez l'homme. Eusèbe, dans son résumé, n'a pas mis cette nuance en relief.

les lions sont carnivores; les brebis mangent de l'herbe, aussi toutes les brebis sont herbivores; l'abeille fait le miel et s'en nourrit, aussi toutes les abeilles font du miel; la fourmi se ramasse durant l'été des vivres pour s'en nourrir l'hiver, et toutes les fourmis en font autant; le scorpion frappe de son dard celui qui ne l'a pas blessé, et tous les scorpions frappent de même; tous les animaux suivent la nature, les carnivores ne mangent pas de foin et les herbivores ne mangent pas de chair.

22. Les hommes ne suivent pas les mêmes lois; ils suivent la nature comme les animaux en ce qui touche à leur corps, mais dans les choses 44 de l'esprit ils font ce qu'ils veulent, car ils sont des êtres libres, maîtres d'eux-mêmes et images de Dieu. Il y en a qui mangent de la chair et pas de pain et d'autres qui distinguent les nourritures de chair¹. Il y en a qui ne mangent la chair d'aucun animal ayant la vie²; d'autres ont commerce avec leurs mères, leurs sœurs et leurs filles³, tandis que d'autres ne s'approchent pas eux-mêmes des femmes⁴; d'autres se vengent comme des lions et des panthères; d'autres, comme des scorpions, attaquent ceux qui ne leur ont pas fait de mal; d'autres sont traînés comme des moutons et ne font aucun mal à ceux qui les conduisent. Les uns se comportent bien, d'autres avec justice, et d'autres avec méchanceté.

23. Et si quelqu'un disait : C'est la nature (particulière) de chacun qui le fait agir ainsi, on verra (facilement) que cela est faux, car certains étaient débauchés et ivrognes, mais quand ils eurent été réprimandés par de bons rois, ils devinrent purs et tempérants et méprisèrent le désir de leur corps. D'autres vivaient dans la pureté et la tempérance, puis s'écartèrent de la doctrine orthodoxe, résistèrent aux commandements de la divinité et de leurs docteurs⁵, tombèrent de la voie de la vérité et devinrent débauchés et luxurieux. D'autres se relevèrent encore de leur chute, la

1. Les animaux purs et impurs. Ils ne mangent que des premiers.

2. Allusion à *Gen.*, ix, 4. Les Juifs ne mangent que la chair des animaux saignés, *quia anima in sanguine est*.

3. Les Perses.

4. Les Esséniens — les prêtres de certaine déesse syrienne, cf. Lucien, *De ded. syrd.*
— Les Samanéens dans l'Inde (Porph., *De abst.*). Nous ne dirons pas les chrétiens, car au temps de Bardesane il n'existait dans l'Eglise aucune obligation de célibat.

5. Lire : *سنة*.

crainte (religieuse) entra chez eux et ils retournèrent à la vérité qu'ils avaient professée.

24. Quelle est donc la nature humaine? Voici que tous les hommes diffèrent les uns des autres dans leurs actes et dans leurs volontés. Et ceux qui se soumettent à une intelligence et à une volonté s'imitent les uns les autres. Mais les hommes qui jusqu'à 42 maintenant se laissent tromper par leurs désirs et conduire par leurs passions veulent charger leur Créateur des péchés qu'ils commettent, afin qu'ils paraissent innocents et que, par leur vaine parole, celui qui les a faits soit coupable. Ils ne remarquent pas qu'il n'y a pas de lois pour les choses naturelles, que l'on ne fait pas un crime à un homme d'être de haute ou de petite stature, d'être blanc ou noir, d'avoir les yeux grands ou petits ou d'avoir quelques défauts corporels. Mais on lui fait des reproches s'il vole, s'il ment, s'il commet des faux, s'il empoisonne ou outrage (son prochain), ou s'il fait d'autres choses semblables. On voit donc par là que nous ne nous rendons pas coupables ni ne nous justifions par ce qui ne dépend pas de nous mais nous arrive naturellement. Mais quand nous faisons quelque chose avec libre arbitre, si c'est bien, nous nous innocentons et nous en glorifions, si c'est mal, nous nous condamnons et nous en portons l'accusation. »

Troisième question : Le mal ne vient-il pas du destin?

25. Nous lui demandâmes encore et lui dîmes : « Il y en a qui prétendent que les hommes sont conduits par le décret du destin, tantôt mal et tantôt bien. »

1° Réponse directe : Bardesane définit les rôles de la liberté, de la nature et du destin.

Il nous répondit : « Moi aussi, ô Philippe, je sais très bien ¹ que les hommes appelés Chaldéens et d'autres encore aiment la connaissance de cet art, comme moi je l'ai aimée jadis². J'ai dit dans

1. Le texte porte *Bar Yama*. Ce serait un interlocuteur qui ne paraît pas ailleurs, mais qui pouvait être là, car, d'après le contexte, il y avait plusieurs disciples. Il est cependant plus naturel de lire *ܕܒܪܗܡܐ*, mot archaïque, pour *ܕܒܪܗܡܐ*, sans doute.

2. Cette phrase montre que Bardesane s'occupa d'astronomie et d'astrologie. On

un autre endroit¹ que l'âme humaine désire connaître ce que le grand nombre ne connaît pas. Ces hommes (les Chaldéens) croient pouvoir le faire, et tous les péchés (des hommes) et toutes leurs bonnes actions **13** et tout ce qui leur arrive, la richesse et la pauvreté, les maladies, la santé et les vices du corps leur arriveraient par le gouvernement (l'influence) de ces astres que l'on appelle les sept et ils seraient conduits par elles. — D'autres pensent au contraire que cet art n'est qu'une tromperie des Chaldéens, ou que le sort en lui-même n'existe pas mais n'est qu'un vain nom, toutes les choses grandes ou petites ne dépendent que de l'homme, les vices et les défauts du corps ne l'atteignent que par hasard. — D'autres disent que tout ce que fait l'homme, il le fait volontairement à l'aide de la liberté qui lui a été donnée, tandis que les vices, les défauts et les calamités qui lui arrivent sont une punition qui lui est envoyée par Dieu.

26. Pour moi, à mon humble avis, il me semble que ces trois opinions² sont exactes par un côté et fausses par un autre. Elles sont exactes, lorsqu'elles se bornent à parler des apparences que voient les hommes, car les hommes peuvent noter ces apparences en leur temps. Elles sont fausses³ parce que la sagesse de Dieu leur est supérieure, elle qui a créé les mondes⁴, l'homme, et l'ordre des conducteurs, et a donné à chaque chose la puissance qui convient à chacune d'elle, je veux dire que la puissance appartient à Dieu, aux anges, aux dominateurs, aux conducteurs⁵,

peut en conclure autant du fragment de Bardesane cité à la fin des *Lois des pays* (§ 59) dans lequel on trouve les durées des révolutions de toutes les planètes rattachées à certaines idées eschatologiques.

1. Bardesane renvoie ici à un autre de ses ouvrages.

2. 'Αρπέσει.

3. Il faut mettre le point avant ⲛⲟⲩⲟⲩ.

4. Ici, Bardesane enseigne bien un Dieu créateur.

5. Cf. § 7. — L'auteur de *la Cause des causes*, lorsqu'il donne la nature des planètes (texte, p. 208), nous apprend que le soleil et la lune furent appelés ⲛⲟⲩⲟⲩ et ⲛⲟⲩⲟⲩ, c'est-à-dire « dominateurs », « conducteurs » et « maîtres ». Plus tard et dans un autre ordre d'idées, ces noms furent attribués à des anges. Cf. Salomon de Bassora, *Liber apis*, éd. Budge, p. 13, l. 3, etc. Le trait d'union entre ces deux idées si différentes se trouve peut-être dans les Épîtres de saint Paul, *Éph.*, 1. 21 et *vi*, 12, où l'on trouve les idées et les mots de Bardesane : « Il le ressuscita (le Messie) et le fit asseoir à sa droite dans le ciel au-dessus de tous les Principes (ⲁⲓⲛⲟⲩⲟⲩ) et des Dominateurs (ⲙⲁⲕⲁⲃⲁⲩⲁ) et des Puissances (ⲛⲟⲩⲟⲩ) et des maîtres (ⲛⲟⲩⲟⲩ) et au-dessus de tout nom célèbre (?) et non seulement dans ce monde,

aux éléments, aux hommes et aux animaux, mais tous ces ordres dont je viens de parler n'ont pas puissance sur tout, car celui qui a puissance sur tout est unique, mais ils sont puissants par quelque côté et impuissants par d'autres, 14 comme je l'ai fait remarquer, afin qu'en tant qu'ils sont puissants apparaisse la bonté de Dieu, et qu'en tant qu'ils sont faibles ils reconnaissent qu'ils ont un maître.

27. Il y a donc un destin, comme le disent les Chaldéens, et tout ne dépend pas de notre volonté¹, on le voit par ce fait que la plupart des hommes voudraient être riches et commander à leurs semblables, avoir la santé du corps et être obéis par les choses comme ils le veulent; mais la richesse se trouve chez peu, la puissance n'est que chez quelques-uns, et tous les hommes ne jouissent pas de la santé du corps; les riches ne possèdent pas complètement leurs richesses et les puissants ne sont pas servis par les événements comme ils le désirent, parfois ils leur désobéissent comme ils ne le voudraient pas, parfois les riches s'enrichissent comme ils le veulent et parfois ils s'appauvrissent comme ils ne le voudraient pas. Et ceux qui sont entièrement pauvres demeurent comme ils ne le voudraient pas et vivent dans le monde contrairement à leur désir, et convoitent ce qui les fuit. Beaucoup engendrent des enfants et ne les élèvent pas, d'autres les élèvent sans les conserver, d'autres les conservent et ils leur sont un sujet de honte et de douleur. D'autres sont riches comme ils le veulent, et malades bien qu'ils ne le veuillent pas; d'autres sont en santé comme ils le veulent, et pauvres bien qu'ils ne le veuillent pas. Il y en a qui ont en abondance ce qu'ils veulent et en petite quantité ce qu'ils ne veulent pas, d'autres ont en abondance ce qu'ils ne veulent pas et en petite quantité ce qu'ils veulent. Ainsi ce fait est bien en évidence que les riches-

mais aussi dans celui qui viendra... Notre lutte n'est pas avec la chair et le sang, mais avec les *Principes* et les *Dominateurs* (محمدين) et avec l'*obscurité* (محمدين) qui domine le monde, et avec les *vents* (تمير) mauvais qui sont sous le ciel... - Au chap. III, v. 11, il est dit que les *Principes* et les *Dominateurs* sont dans le ciel, et au chap. V, v. 8 : « Vous étiez *obscurité*, maintenant vous êtes *lumière* dans le Seigneur, marchez comme des fils de la *lumière*. » Toutes les expressions se retrouvent chez Bardesane dans ses théories sur l'origine ou la fin du monde et sur le destin (cf. § 58, 60).

1. Firmicus Maternus établit d'une manière analogue l'existence du destin, cf. § 5.

ses, les honneurs, la santé, 15 les maladies, les enfants et tous nos désirs dépendent du destin et ne sont pas en notre pouvoir¹. Quand certaines choses arrivent comme nous le désirons, nous nous en glorifions et nous en réjouissons, et nous sommes entraînés par force vers celles que nous ne désirons pas. Cependant ces choses qui nous arrivent sans que nous les désirions montrent bien évidemment que celles qui nous plaisent, ne nous arrivent pas parce que nous le voulons, mais elles nous arrivent telles quelles et nous nous réjouissons des unes et pas des autres. En résumé, nous autres hommes nous sommes tous conduits de la même manière par la nature et de manières différentes par le destin, enfin chacun se conduit comme il veut à l'aide de la liberté.

28. Ajoutons quelques mots pour montrer que le destin ne domine pas sur tout : En effet, cela même qu'on appelle destin est le mode d'action² qui a été donné par Dieu « aux dominateurs³ » et aux éléments. Cette action et ce mode modifient les intelligences⁴ dans leur descente vers l'âme, et les âmes dans leur descente vers les corps⁵, et cet agent de modification est appelé destin et horoscope du composé qui a été criblé et purifié pour

1. Ainsi, Bardesane refuse au destin, c'est-à-dire à l'influence des astres, toute influence directe sur notre volonté, mais il lui accorde un pouvoir sur le corps et ses affections. Ce fut l'opinion des scolastiques : « Ea quæ ad corporalia pertinent, sive sint interiora, sive exteriora, in usum hominis venientia, a Deo mediantibus angelis et cælestibus corporibus, dispensantur... Necessarium est quod corpora nostra et alia quæ in usum nostrum veniunt per motum cælestium corporum regulentur » (Saint Thomas, *Contra gentiles*, I. III, ch. xci).

Bardesane affirme aussi que les astres ont reçu de Dieu la portion de liberté et d'influence qu'ils détiennent.

2. Cf. § 7, g.

3. Cf. § 7, f.

4. Lire : $\mu\sigma\theta$.

5. « Deus ille fabricator hominis... corpus hominis ut mundi, ex quatuor elementorum commixtione composuit, ignis scilicet et aquæ, aeris et terræ, ut omnium istorum *conjunctio temperata* animal ad formam divinæ imitationis ornaret... ut divino illi spiritui, qui ad sustentationem mortalis corporis ex cælesti mente descendit, licet fragile sed tamen simile mundo pareret hospitium. Hac ex causa hominem quasi minorem quemdam mundum stellæ quinque, sol etiam et luna *ignita ac sempiterna agitatione sustentant.* » F. M., III, II, 3. Bardesane, devenu chrétien, n'admet plus la doctrine exposée par Firmicus, et son texte, en effet, ne nous l'offre pas clairement, mais on comprend qu'il lui reste toujours *quelques vestiges de son ancienne erreur*, comme le dit Eusèbe. — Nous trouvons ici intelligence, âme et corps.

l'avantage de ce qui, par la grâce et la miséricorde de Dieu, se maintient et se maintiendra jusqu'à la fin du monde¹.

29. Ainsi le corps est conduit par la nature, et l'âme souffre et sent avec lui², mais il n'est pas contraint ni aidé par le destin dont nous venons de parler, dans toutes³ les choses qu'il fait une par une (c'est-à-dire à des époques déterminées). Ainsi un homme ne peut être père avant l'âge de quinze ans, ni une femme être mère avant l'âge de treize ans. Il y a aussi une loi pour la vieillesse, en vertu de laquelle les femmes cessent d'enfanter et les hommes sont privés **16** de la propriété naturelle d'engendrer. Certains animaux, conduits aussi par leur nature, non seulement engendrent avant l'âge dont je viens de parler, mais deviennent même trop vieux pour engendrer. Ajoutons qu'au moment où le corps humain est devenu trop vieux pour engendrer, le destin ne peut pas lui donner des enfants, dès que le corps n'a plus la propriété naturelle d'en donner; de même le destin ne peut conserver le corps humain en vie sans manger et sans boire, ni l'empêcher de mourir en mangeant et en buvant, car toutes ces choses et beaucoup d'autres ne dépendent que de la nature.

30. Mais pendant que les époques et les modes d'action de la nature s'accomplissent, le destin vient alors (s'y surajouter et) il se manifeste et produit des effets différents les uns des autres; tantôt il aide et renforce la nature et tantôt il l'afflige et la contredit. (Par exemple :) de la nature viennent la croissance et la perfection du corps; mais en dehors de la nature, et par suite du destin, viennent les maladies et les vices du corps. De la nature vient le rapprochement des mâles et des femelles et l'apaisement des deux côtés⁴; mais du destin viennent la répulsion et la fuite du rapprochement, et toutes les impudicités que les hommes commettent sous l'influence de leurs

1. Ce passage est commenté à la fin du dialogue (§ 58). Certains éléments dont Dieu a fait le monde actuel étaient absolument mauvais. En les mélangeant, Dieu a diminué leur nocivité et en a fait le monde actuel qui est déjà très acceptable, bien qu'un autre plus parfait doive lui succéder. — Cf. le texte de Moïse Bar Cépha (§ 60).

2. C'est l'*influx physique* des scolastiques.

3. Lire : **حده**.

4. On pourrait lire **لمف**, *désirs*, au lieu de **لمف**.

passions à l'occasion du rapprochement (sexuel). De la nature viennent la naissance et les enfants, mais en vertu du destin les enfants sont difformes, ou d'autres fois sont rejetés, et parfois meurent avant leur temps. La nature donne une nourriture suffisante pour tous les corps, mais le destin amène les disettes et la souffrance des corps; du destin procèdent encore la gourmandise et le luxe inconvenant. La nature demande que 17 les vieillards jugent les jeunes gens, et les sages les insensés; que les forts conduisent les faibles, et les hommes courageux les craintifs; mais le destin fait que les jeunes commandent aux vieux, les fous aux sages, et qu'en temps de guerre les faibles conduisent les forts, et les hommes craintifs les vaillants.

31. Qu'il vous suffise de savoir que chaque fois que la nature est troublée dans sa rectitude, ce trouble est causé par le destin, parce que « les chefs¹ et les conducteurs »² dont dépend l'influence appelée horoscope³ sont opposés les uns aux autres. Ceux de droite sont appelés « ceux qui aident la nature »; ils augmentent sa beauté, pourvu que leur marche⁴ s'y prête, qu'ils se trouvent aux endroits élevés (vers le méridien)⁵ de la sphère céleste, dans les degrés qui leur sont propres⁶. Ceux de gauche sont appelés « mauvais », et quand ils occupent aussi les endroits élevés (vers le méridien), ils sont opposés à la nature et ne nuisent pas seulement aux hommes, mais aussi de temps en temps aux animaux, aux arbres, aux fruits, aux produits de l'année⁷ et aux sources d'eau, en un mot à tout ce qui dans la nature est placé sous leur influence.

1. Cf. § 7, d.

2. Cf. § 7, e.

3. Mot à mot : lieu de naissance ou, comme l'écrit Firmicus, *genitura*, III, 1, ou encore *nativité*. Le mot *horoscope* ne désignait que le point du zodiaque situé sur l'horizon est.

4. Cf. § 7, g.

5. Cf. § 7, g. Il s'agit peut-être ici du lieu « d'exaltation » des planètes. *F. M.*, II, III, où leur action bonne ou mauvaise atteint son maximum : *In altitudinibus suis gaudentes constitutæ tunc maximæ felicitatis decernunt insignia...*

6. Car non seulement les signes, mais encore les degrés de chaque signe sont partagés en degrés ou confins propres aux diverses planètes. Cf. § 5, 38 (note) et 45 (note).

7. Dans certaines provinces encore, on ne sème pas lorsque la lune décroît.

Cette division et ces discordances qui existent entre « les dominateurs » (planètes)¹ fit penser à bien des hommes que le monde est conduit sans providence, parce qu'ils ne savaient pas que cette discordance et ces divisions, l'innocence et les défauts tiennent aux actes que Dieu laissa à leur liberté, afin que ces agents eux-mêmes pussent, dans leur libre arbitre, s'innocenter ou se condamner².

32. Nous venons de voir comment le destin peut nuire à la nature, nous pouvons voir encore que la liberté de l'homme repousse le destin et l'entrave, mais pas en tout, de même que 18 le destin ne pouvait pas non plus détruire complètement la nature. Il faut donc que ces trois choses : la nature, le destin et la liberté, conservent leur existence (propre), jusqu'à ce que les révolutions³ soient terminées et que la mesure et le nombre soient accomplis tels qu'il l'a paru bon à celui qui décrète quels seront le règne et la fin de toutes les créatures, et l'état de tous les êtres⁴ et de toutes les natures. »

33. *Avida* dit : « Je suis persuadé par la démonstration que tu viens de faire que l'homme ne pèche pas à cause de sa nature et que tous les hommes ne se conduisent pas de la même manière; si tu peux encore me montrer que ceux qui pèchent ne le font pas à cause du destin et par nécessité, il faudra croire alors que l'homme a son libre arbitre et que par sa nature il est porté vers le bien et éloigné du mal⁵, d'où c'est avec justice qu'il sera jugé au dernier jour⁶. »

1. Cf. § 7, f.

2. Cf. § 17.

3. Mot à mot « la course ». Ce passage est commenté dans le fragment de Bardesane que nous a conservé Georges, évêque des Arabes, et que je traduis à la fin. Après avoir affirmé ici que la fin du monde ne dépend que de Dieu, Bardesane essaie cependant de la relier aux révolutions des planètes.

4. Cf. § 7, a.

5. C'est toujours, comme on le voit, le problème de la cause du mal et de la responsabilité humaine qui est posé à Bardesane.

6. Bardesane professe donc la vie future et le jugement dernier.

2° Réponse indirecte : Les hommes soumis à un même destin agissent diversement selon leurs lois, donc le destin ne les contraint pas.

Bardesane répondit : « De ce que les hommes n'agissent pas de la même manière, tu es convaincu qu'il ne leur est pas naturel de pécher; il faudra aussi que tu reconnaisse qu'ils ne pêchent aucunement d'après leur destin, pourvu que nous puissions te montrer que le décret du destin et « des dominateurs » (planètes)¹ n'agit pas de la même manière sur tous les hommes, mais que nous avons notre libre arbitre pour ne pas obéir à la nature² du monde et ne pas être mis en mouvement par la direction « des dominateurs ».

Avida dit : « Montre-moi cela et tu m'auras persuadé et je ferai tout ce que tu m'ordonneras. »

34. *Bardesane* répondit : « As-tu lu les livres des *Chaldéens* de *Babylone*³, 49 dans lesquels est écrite l'action des planètes dans leurs rapports mutuels⁴ sur l'horoscope des hommes, et les livres des *Égyptiens* dans lesquels est écrit tout ce qui peut arriver aux hommes? »

Avida reprit : « J'ai lu des livres *chaldéens*, mais je ne sais pas quels sont ceux de *Babylone* ou ceux des *Égyptiens*. »

Bardesane répondit : « Cela tient à l'enseignement des deux pays. »

Avida dit : « On sait qu'il en est ainsi. »

Bardesane reprit : « Écoute donc et comprends que les hommes qui couvrent la terre ne font pas également ce que les étoi-

1. Cf. § 7, f.

2. Cf. § 21, note.

3. *Bardesane* ne s'occupera donc que des *Chaldéens*, ou astrologues, et aucunement des gnostiques ou autres hérétiques. Aussi saint *Ephrem*, que l'on n'a pas voulu comprendre, mais qui eut le mérite de comprendre souvent *Bardesane*, ne lui a jamais reproché d'enseigner les mêmes erreurs que *Marcion* ou *Valentin*, mais bien de s'occuper des signes du zodiaque, des heures, des planètes, et d'attribuer trop d'influence à celles-ci. Cf. *Bardesane l'astrologue*, p. 7-10, p. 13 et p. 18-20. Nous allons voir cependant que *Bardesane* réduisait suffisamment l'influence des planètes. Tout le moyen âge a conservé à ce sujet les mêmes erreurs que lui.

4. Mot a mot : dans leurs mélanges; le mot *conjonction* est trop restreint pour rendre l'idée de *Bardesane*. *Quid mixtura (stellarum) radiatioque perficiat*. *Firm-Mat.*, I, v, 11 et III, vi, 16.

les (planètes) décident dans leurs destins et d'après leurs degrés¹. Car les hommes, dans chaque pays, se donnèrent des lois à l'aide de cette liberté qui leur fut octroyée par Dieu et qui est contraire au destin « des dominateurs »² (planètes), qui s'attribuent ce qui ne leur a pas été donné. Je commencerai donc à parler, autant qu'il m'en souvient, à partir de l'Orient, commencement de tout le monde.

35. LOIS DES SÈRES (CHINOIS)³. Il est défendu aux *Sères* de tuer, de forniquer, de servir les idoles, et dans tout le pays de *Sir* il n'y a pas d'idoles ni de courtisane ni d'homicide, bien qu'ils naissent tous les jours et à toute heure, et le puissant Mars, quand il est au méridien⁴, ne contraint pas la liberté d'un homme pour lui faire verser le sang de son prochain avec une arme de fer. Et Vénus placée près de Mars (en conjonction?) n'oblige aucun Sère à avoir commerce avec la femme de son prochain ou avec une autre femme⁵. Mais il y a là des riches et des pauvres, des malades et des hommes sains, des maîtres et des serviteurs, 20 parce que tout cela a été laissé à la puissance « des conducteurs »⁶.

36. LOIS DES BRAHMANES DANS L'INDE⁷ : Chez les *Hindous*, il est ordonné aux *Brahmanes*, qui sont là par milliers et par myriades, de ne pas tuer, de ne pas servir les idoles, de ne pas forniquer, de ne pas manger de chair, de ne pas boire de vin, et il n'arrive rien de tout cela parmi eux, et voilà des milliers d'années que ces hommes se conduisent d'après cette loi qu'ils se sont donnée.

37. AUTRE LOI DANS L'INDE. Il y a une autre loi dans l'*Inde*⁸,

1. C'est-à-dire d'après leur nature et d'après leur position.

2. Cf. § 7, f.

3. Cf. Pline, *H. N.*, VI, 17. — Solinus, 53. — Pomp. Mela., I, 2, C.

4. Mot à mot : au milieu du ciel. Cf. Firmicus, III, iv, 29. — Mars, *in medicæ cælo... faciet præsidēs, duces, vitæ necisque dominos*.

5. « Si enim hunc locum (septimum) tenuerit (Venus)... et cum eâ Mars fuerit... facit impuros, libidinosos. » *F. M.*, III, vi, 16.

6. Lire *محددين*. — Eusèbe omet cette dernière phrase, car il n'admet pas que les planètes influent sur le corps; il ajoute que Mars passe tous les jours au méridien, ce qui est vrai, mais un astrologue lui aurait fait remarquer qu'il n'y passe pas deux jours de suite dans les mêmes conditions, car les positions relatives des planètes et des signes changent tous les jours.

7. Cf. Strabon, X, p. 712; *Orig.*, c. *Cels.*, éd. Spencer, p. 19; Palladius, *De gentibus Indiæ et Bragman*, éd. Bisse, Lond., 1665, C.

8. Il faudrait peut-être lire *une permission* au lieu d'une loi. Cf. Porphyre, *De*

dans le même climat (que précédemment), pour ceux qui ne sont pas de la race et de la doctrine des *Brahmanes*. (Elle leur ordonne) de servir les idoles, de forniquer, de tuer et de faire d'autres choses odieuses qui ne plaisent pas aux *Brahmanes*. — Et dans ce même climat de l'*Inde*¹ il y a des hommes qui mangent habituellement de la chair humaine comme les autres peuples mangent la chair des animaux. Et les mauvaises étoiles (planètes) n'obligent pas les *Brahmanes* à faire des actions mauvaises et impures, et les bonnes étoiles² ne persuadent pas au reste des *Hindous* de ne pas faire le mal, ni les planètes bien placées dans les endroits qui leur conviennent et dans les signes humains du zodiaque³ ne purent persuader aux anthropophages de renoncer aux nourritures impures et odieuses⁴.

38. LOIS DES PERSES⁵. Les *Perses* se donnèrent la loi de prendre pour femmes leurs sœurs, leurs filles et leurs petites-filles, 21 quelques-uns vont encore plus loin et prennent aussi leurs mères. Quelques-uns de ces *Perses* se dispersèrent et habitèrent en *Médie*, dans l'*Atrapatène*, dans le pays des *Parthes*, en *Égypte* et en *Phrygie*. On les appelle *Mages* et dans tout pays et tout climat où ils se trouvent, ils obéissent à la loi imposée à leurs pères. — Et nous ne pouvons pas dire que pour tous les *Mages* et pour le reste des *Perses*⁶, Vénus était placée avec la lune et avec Saturne dans la maison de Saturne, dans ses degrés, en la présence de Mars⁷.

abstin., l. IV, éd. de Burigny, p. 310-311 : « La loi ne leur a imposé (aux *Brahmanes*) aucune nécessité. En permettant aux autres de manger de la chair, elle a laissé à ceux-ci la liberté de faire ce qu'ils voudraient... La loi ne défend pas au commun des hommes d'avoir commerce avec les courtisanes... Elle ne défend point de passer sa vie dans les cabarets... »

1. Lire : $\text{L}\omega\text{p}\delta\text{i}$.

2. Jupiter et Vénus, *Cause des causes*, p. 208.

3. *In humanis signis...* *F. M.*, III, IV, 21. On appelle signes humains ceux que étaient représentés par un homme comme les Gémeaux. Ils devaient sans doute porter à l'amour des hommes.

4. Cette dernière phrase, qui est cependant exigée par le texte précédent, ne se trouve ni chez Eusèbe, ni dans les *Réconnitions*.

5. Cf. Tertull., *Adv. Nat.*, I, 18; Orig., *c. Cels.*, p. 248, 331; Clem., *Hom.*, XIX, 19. C. Agathias le scolastique, sous Justinien, attribue encore la même habitude aux *Perses* et cite les exemples anciens de Sémiramis et de Parisatis (livre II).

6. Il faut sous-entendre : au moment de leur naissance.

7. La maison de Saturne est le Verseau et le Capricorne (*F. M.*, II, II, 5) et les


39. Il y a beaucoup d'endroits dans le royaume des *Parthes* où les hommes tuent leurs femmes, leurs frères et leurs enfants sans recevoir aucune punition, tandis que chez les *Romains* et les *Grecs*, celui qui tue l'un de ceux-là est frappé d'une peine considérable pour le prix du sang¹.

40. LOIS DES GÈLES. Chez les *Gèles*, les femmes sèment, moissonnent, bâtissent et font tous les travaux des ouvriers; elles ne revêtent pas d'habits de couleur, ne portent pas de souliers, ne se servent pas de parfums agréables, et personne ne leur fait de reproches quand elles fornicquent avec les étrangers, ou quand elles ont commerce avec les serviteurs de leurs maisons. — Les hommes chez les *Gèles*² s'habillent avec des habits de couleur. portent des ornements d'or et de pierres précieuses et s'oignent d'agréables onguents. Et ils ne se conduisent pas ainsi par mollesse, mais à cause d'une loi qu'ils ont, car tous ces hommes aiment la chasse et sont guerriers. — Nous ne pouvons pas dire que pour toutes les femmes des *Gèles*, *Vénus* est dans le *Capricorne* ou dans le *Verseau* au lieu du mauvais génie³, et nous ne pouvons pas dire que pour tous les *Gèles*, *Mars* et *Vénus* sont dans le *Bélier* où il est écrit que naissent les hommes courageux et lascifs⁴.

41. LOIS 22 DES BACTRIENS. Chez les *Bactriens* que l'on appelle

degrés de Saturne sont dans le *Verseau* de 1° à 7° et dans le *Capricorne* de 23° à 26°. — « Luna si feratur ad Venerem, faciet... impuros, libidinosos, et quos ad nefarios coitus incesta cupiditas semper incendat; aut enim sorores suas semper stuprant aut sororum filias, aut uxores filiorum... præsertim si istam conjunctionem Mars de diametro respexerit... Fortiora hæc autem erunt mala, si Venerem et Lunam in Saturni domo... constitutas... Mars quadrata vel diametra radiatione respexerit. » *Firminus Maternus*, IV, vi, 3 et 6. Cf. *ibid.*, III, vi, 31 et 29.

1. Ce fait n'a pas été rattaché à l'astrologie, aussi Eusèbe ne l'a pas transcrit.

2. Ou bien lire : , « les maris des femmes gèles ».

3. Ce lieu (*Malus dæmon*) est le douzième (*F. M.*, II, xv). — « In duodecimo loco Venus constituta... faciet mulierem libidinosam et quæ promiscuis amoris voluptatibus implicetur... alias vero mulieres viriles facit actus appetere. Sed hæc tunc fortius facit... in tropicis signis (Cancer et Capricorne) vel in erraticis... (Verseau) » (*F. M.*, III, vi, 27 et 32). — La leçon d'Eusèbe et des *Reconnitions cacodæmonem Venerem* est inexacte.

4. Pour ce dernier mot, cf. *M.*, p. 46. — « Si hunc locum (septimum) tenuerit (Venus) et cum ea Mars fuerit... facit impuros, libidinosos, infames... Sed hæc vitia erunt fortiora si in Capricorno vel Ariete hæc se stellarum mixtura conjunxerit. » *F. M.*, III, vi, 15, 16.

*Couchans*¹, les femmes se revêtent des plus beaux habits d'hommes et d'ornements d'or et de perles, les serviteurs et les servantes les servent plutôt que leurs maris, elles montent des juments caparaçonnées d'or et de pierres précieuses; et cependant ces mêmes femmes ne gardent pas la pureté, mais elles ont commerce avec leurs serviteurs et avec les étrangers qui vont dans ce pays; leurs maris ne leur font pas de reproche et elles n'ont aucune crainte, parce que les *Couchans* regardent leurs femmes comme des maîtresses. — Nous ne pouvons cependant pas dire que pour toutes les femmes bactriennes, *Vénus* est placée avec *Mars* et *Jupiter* dans la maison de *Mars* au milieu du ciel (au méridien) où naissent les femmes riches, adultères et qui dominent en tout leur mari².

42. LOIS DES RACAMÉENS³, DES ÉDESSÉNIENS ET DES ARABES. Chez les Racaméens, les Édesséniens et les Arabes, non seulement l'adultère est mise à mort, mais même celle qui est accusée d'adultère reçoit une punition.

43. LOIS A HATRA⁴. D'après une loi de Hatra, quiconque vole un petit objet, même (de peu)⁵ de valeur, est passible d'être lapidé. Chez les *Couchans*, si quelqu'un commet un vol de ce genre, on lui crache à la figure. Chez les *Romains*, celui qui

1. Cf. Moïse de Khoren, *Hist. d'Arménie*, l. II, ch. II, et Drouin, *Mémoire sur les Huns Ephtalites*, dans le *Museon*, Louvain, 1895. Les Yue-tchi arrivèrent en Sogdiane, puis conquièrent la Bactriane vers 129 avant notre ère. Au commencement de notre ère, ils pénétrèrent dans l'Inde sous le nom de Kouchans qui est celui d'une de leurs principales tribus (Kao-tchang ou Kouei-tchang). Ils furent subjugués au v^e siècle par les Huns Ephtalites ou Huns Blancs.

2. Cette combinaison des trois astres n'est pas dans la première moitié de Firmicus éditée chez Teubner. On y trouve du moins que Mars au méridien inférieur durant le jour *reddet invalidos et quos feminæ semper impugnent et qui a feminis magnis semper molestiis deterantur*, III, IV, 10, et plus loin : toute femme qui aura Vénus placée près de Mars au milieu du ciel *erit impura, libidinosa et ad omnium exposita voluntatem et meretricis semper actibus implicata*, III, VI, 23. La maison de Mars comprend le Bélier et le Scorpion. *F. M.*, II, II, 7.

3. Cf. Peschito, *Juges*, VI, 3, *قب امر*.

4. Près du Tigre. Cf. Hérodien, l. III : Les Atreni, par ordre de leur roi Barsemia (*دبمحصا* ou *دبمحصا*), envoient des archers au secours de Niger contre Sévère. Plus tard Sévère, avec le secours d'Abgar, roi de l'Osroène, assiège inutilement Hatra. — On lit plus bas (§ 57) *Houtra*, c'est la meilleure leçon. Cf. Halévy, *sur une inscription arméenne inédite*. Journal As. Mai-juin 1899.

5. Il faut supposer qu'un mot, *دحو*, est omis ou bien lire *دحصا*, « même (de la valeur) d'une mine. »

commet un petit vol est flagellé, puis laissé. Depuis le passage de l'Euphrate jusqu'à l'Orient, si l'on reproche à quelqu'un d'être un voleur ou un meurtrier, il ne s'en fâche pas beaucoup, mais si on lui reproche de coucher avec les mâles, il se venge jusqu'à la mort.

44. LOIS (DES GRECS). 23¹

Dans tout l'Orient, ceux qui se souillent et sont connus (comme tels) sont tués par leurs pères et leurs frères, bien souvent aussi les lois des Orientaux² ne leur accordent pas de tombeaux.

45. Dans le nord au contraire, chez les Germains et leurs voisins³, les jeunes garçons bien faits sont épousés par les hommes qui font même des festins à cette occasion et cet acte n'entraîne pour eux ni honte ni opprobre à cause de leur loi. — Il est cependant impossible que l'horoscope de tous ceux qui tombent en Gaule dans cet opprobre comprenne Mercure avec Vénus dans la maison de Saturne, dans les confins de Mars et dans les signes du zodiaque situés (alors) à l'occident, car il est écrit que les

1. Ce passage a été gratté au couteau, évidemment par un Grec qui supprimait ceci, mais laissait subsister les imputations analogues contre les Gaulois et les Germains. Le sens du texte est donné dans Eusèbe; il accuse les sages d'entre les Grecs de n'avoir pas honte de tomber dans la pédérastie. Voir la note 3 ci-dessous.

2. Ces mots « lois des Orientaux » doivent être supprimés ou introduits dans le texte comme ici, car ils ne peuvent constituer un titre.

3. MM. Merx et Hilgenfeld se sont demandé si l'on ne pourrait pas supprimer les *Germains* dans ce passage. — Nous croyons qu'ils y figurent au même titre que les Gaulois, c'est-à-dire en vertu d'une légende d'origine grecque. Car César et Tacite, qui connaissaient les Gaulois et les Germains, ne leur attribuent pas cette coutume, tandis que les Grecs, qui la constataient chez eux (cf. Platon, *Lois*, l. VIII, trad. Cousin, p. 110; Élien, *Variæ Historiæ*, l. XIII, ch. v; Xénophon, *République de Sparte*, ch. II. Une loi même autorise ce commerce chez les Crétois, Aristote, *Politique*, II, VII, 5), la transportèrent à d'autres peuples. Aristote (*Politique*, II, VI, 7) l'attribue aux Celtes, en vertu d'un rigoureux syllogisme : « Les guerriers, dit-il, sont portés au commerce des femmes et des hommes, or, les Celtes sont guerriers, donc... » Diodore de Sicile (livre V) l'attribue aux Gaulois, mais ses Gaulois sont roux, habitent au Nord des Celtes jusqu'aux monts Hercyniens et à la Scythie, on raconte même que ces derniers sont anthropophages; enfin, le Rhin et le Danube sont en Gaule. Voilà donc des Gaulois qui ressemblent beaucoup aux Germains. Enfin, Strabon, IV, IV, 6, l'attribue aux Celtes, mais un peu plus haut (2), il écrivait : à notre époque, tous les Gaulois sont pacifiés et obéissent aux Romains qui les ont subjugués, mais ce que nous en disons, nous le tirons des temps antérieurs et des *habitudes qui subsistent encore chez les Germains*. En somme, les assertions des écrivains grecs qui transportaient leurs coutumes chez les peuples de l'extrémité nord-ouest du monde connu ne peuvent prévaloir contre le silence de César qui nous aurait certes conté cette piquante particularité si elle avait existé.

hommes qui naissent dans ces conditions se prostitueront comme des femmes¹.

46. LOIS DES BRETONS. Chez les *Bretons*, plusieurs hommes prennent une seule femme.

47. LOIS DES PARTHES². Chez les *Parthes*, un homme prend plusieurs femmes, et toutes obéissent à ses ordres avec chasteté, à cause d'une loi de ce pays.

48. LOIS DES AMAZONES³. Aucune des *Amazones*, (qui forment) un peuple entier, n'a de mari, mais une fois par an, au moment du printemps, comme les animaux, elles quittent leur région, traversent un fleuve⁴, et après l'avoir passé, elles font une grande fête sur une montagne; les hommes de ce pays y viennent, demeurent avec elles pendant quatorze jours et ont commerce avec elles; elles conçoivent et retournent 24 dans leur pays. Quand elles enfantent, elles jettent les enfants mâles et élèvent les filles. — Il est évident que puisqu'elles conçoivent toutes dans le même mois, elles doivent aussi, d'après l'ordre de la nature, enfanter toutes dans le même mois, à quelque chose près, et, comme nous l'avons entendu dire, elles sont toutes courageuses et guerrières et aucune étoile (planète) n'a pu empêcher les enfants mâles d'être abandonnés.

49. LIVRE DES CHALDÉENS. Il est écrit dans le livre des Chaldéens (astrologues) que si *Mercuré* est placé avec *Vénus* dans la maison de *Mercuré*, il naît des peintres, des sculpteurs et des banquiers, et s'ils se trouvent dans la maison de *Vénus*, il naît des parfums.

1. La maison de Saturne comprend le Verseau et le Capricorne. *F. M.*, II, II, 5. Les confins de Mars sont, dans le Verseau, de 21° à 25°, et dans le Capricorne de 27° à 30°. *F. M.*, II, VI, 12, 13. — « In secundo loco Venus constituta per diem... (si) Sol aut Saturnus cum eâ positi fuerint, facient steriles... et qui puerorum amoribus implicentur. Sed hæc fortius decernuntur mala si in diurna genitura sic Venus fuerit inventa in domo Saturni vel Martis vel Mercurii vel in finibus eorum. » *F. M.*, III, VI, 7. Cf. *ibid.*, 10, 16, 21, 24.

2. On remarquera la forme *Λοιπ* avec *vav*, qui correspond à l'ancien persan et à l'ancien grec. *M.*

3. D'après Plutarque, *Vie de Pompée*, XXXV, les Amazones habitent dans le Caucase près de la mer d'Hyrcanie; elles sont séparées des Albains par les Gèles et les « *Leges* » avec lesquels elles vont passer deux mois tous les ans. Cf. le pseudo-Callisthène conservé en grec et en syriaque, et Diodore de Sicile qui connaît des Amazones en Asie (I. II) et en Afrique (I. III).

4. Le Thermodonte d'après Plutarque, *loco citato*.

meurs, des danseurs, des musiciens et des poètes¹; mais dans tout le pays des Arabes et des Sarrasins, dans la Libye supérieure, dans la Mauritanie², chez les Numides³, au bord de l'océan, dans la Germanie extérieure, dans la Sarmatie supérieure, en Espagne, dans tous les pays au nord du Pont, chez les Alains, dans l'Albanie, chez les Σαόνες; et au pays des Βρούσαι situé sur le fleuve Δούρ⁴, personne n'a jamais vu de sculpteurs, ni de peintres, ni de parfumeurs, ni de banquiers ni de poètes, mais l'influence de Mercure et de Vénus est nulle sur tout le tour du monde.

50. Dans la Médie entière, quand les hommes meurent, on les jette tous aux chiens pendant qu'ils respirent encore⁵; ainsi les chiens mangent les morts de toute la Médie et nous ne pouvons cependant pas dire que tous les Mèdes naissent pendant que la lune est placée avec Mars dans le Cancer, durant le jour, sous la terre. Car il est écrit qu'ainsi naissent ceux que les chiens mangeront.

51. Tous les Hindous, quand ils meurent, sont brûlés 25 et leurs nombreuses femmes sont brûlées toutes vivantes avec eux. Nous ne pouvons cependant pas dire que l'horoscope de toutes ces femmes brûlées vives renferme Mars et le Soleil dans le Lion durant la nuit sous la terre, puisque c'est ainsi que naissent ceux qui doivent être brûlés par le feu.

1. La division n'est pas si bien marquée chez F. M. « In horoscopo Mercurius et Venus partiliter constituti... facient musicos, choricos, et qui musicos modos faciant aut certe publicos magistros aut oratores... III, XII, 1... In sexto loco Mercurius cum Venere... musicos, id est organarios faciet aut tinctoros colorum aut aromatum... vel pigmentorum medicinalium inventores faciet, frequenter præpositos metallorum... *Ibid.*, 8... In decimo loco ab horoscopo Mercurius cum Venere constitutus... modorum musicorum inventores faciet, sed scenicos et publicis spectaculis destinatos, circa nuptias vero infelices... *Ibid.*, 15. » — La maison de Mercure est constituée par les Gémeaux et la Vierge et celle de Vénus par le Taureau et la Balance. F. M., II, II, 8, 9. Cf. F. M., IV, XIII.

2. Lire : مصر.

3. Lire : مصر.

4. Serait-il question des Saxons, des Borussi et de l'Oder? Ou plutôt des Σάξαι de Xénophon (*Cyropédie*) mentionnés près des Hyrcaniens? Un fleuve en Hybernie se nommait Δούρ (Ptol., II, I, 4). Cinq îles de la mer des Indes étaient appelées Βρούσαι (Ptol., VII, II, 28). — Eusèbe remplace ces mots par Ἀρμένια, pays d'Arménie Σαυρία inconnu et Χρυσή vers Malacca.

5. Les Bactriens jettent aux chiens les vieillards vivants. Stasanor, qu'Alexandr

52. Tous les *Germaines*¹ meurent par strangulation, à l'exception de ceux qui sont tués en guerre, et nous ne pouvons pas dire que l'horoscope de tous les *Germaines* comprend la lune et l'heure entre *Mars* et *Saturne*².

Mais dans toutes les contrées, tous les jours et à toute heure, des hommes naissent avec les horoscopes les plus différents, et leurs lois l'emportent sur le destin et ils se conduisent d'après leurs coutumes.

53. Le destin n'oblige pas les *Sères* à commettre des homicides dès qu'ils ne le veulent pas, ni les *Brahmanes* à manger de la chair, ni les *Perses* à ne pas avoir commerce avec leurs filles et leurs sœurs, ni les *Hindous* à ne pas se faire brûler, ni les *Mèdes* à ne pas se laisser manger par les chiens, ni les *Parthes* à ne pas pratiquer la polygamie, ni les *Bretons* à abandonner la polyandrie, ni les *Edesséniens* à ne pas être purs, ni les *Grecs* à ne pas lutter (entièrement nus)³, ni les *Romains* à ne pas s'emparer toujours de nouveaux pays⁴, ni les *Gaulois* à ne pas avoir commerce ensemble, ni les *Amazones* à (ne pas) élever les enfants mâles. De même l'horoscope n'oblige pas les hommes qui habitent tout autour de la terre à cultiver les arts des Muses, mais comme je l'ai dit : tous les hommes par toute la terre et en tout pays font l'usage qu'ils veulent de la liberté de leur nature et ils paient tribut au destin et à la nature, à cause 26 du corps qu'ils ont revêtu, tantôt volontairement et tantôt involontairement,

avait nommé gouverneur de cette province, fut sur le point de perdre son gouvernement, parce qu'il voulut abolir cette coutume. Cf. Porphyre, *De abstinentia*, I. IV, éd. de Burigny, p. 323. Agathias le Scolastique, qui vivait sous Justinien, dit que les Perses ont cette habitude. On expose le mourant en lui donnant de la nourriture et un bâton pour chasser les chiens; quand il n'a plus assez de force pour les chasser, il est dévoré (I. II).

1. Bardesane mentionne donc trois fois les Germains.

2. « Si a Saturno defluens Luna ad Martem se jungat.. facit biothanatos variis mortis generibus interire; aut enim submersi fluentibus aut incensi deperunt aut laqueo se suspendunt, aut gladio se extinguunt. » (*F. M.*, IV, VIII, 3, 4). L'heure doit être l'horoscope ou le point du zodiaque qui se lève. On lit chez Firmicus, III, IV, 21 : *Si vero Marte in septimo loco constituto, Saturnus aut (in) hora aut in medio caelo partiliter sit constitutus...*

3. Ces mots furent encore supprimés par quelque Grec soucieux du bon renom de sa patrie (V. *supra*, § 44). Ils sont restitués d'après Eusèbe.

4. Ce compliment aurait sans doute fort peu plu à Antonin si ce dialogue lui avait été dédié.

car dans tous les pays et chez tous les peuples, il y a des riches et des pauvres, des chefs et des sujets, des hommes sains et des malades, (car cela arrive à) chacun d'eux suivant le destin et l'horoscope qui lui est échu. »

Objection : Mais ces lois mêmes, auxquelles les hommes obéissent, ne sont qu'une autre forme du destin.

54. Je lui dis : « Tu nous as convaincus à ce sujet, ô notre père Bardesane, et nous reconnaissons que tout cela est vrai, mais tu sais que d'après les Chaldéens (les astrologues) la terre est divisée en sept parties appelées climats, et sur chacune de ces parties domine l'une des sept (planètes) dont la volonté, qui est prédominante sur le pays correspondant, est ce qu'on appelle loi. »

Il me répondit : « Sache d'abord, mon fils Philippe, que cette invention des Chaldéens n'est qu'un expédient erroné. La terre est, il est vrai, divisée en sept parties, mais dans chacune de ces parties on trouve de nombreuses lois absolument différentes les unes des autres. Il ne faut pas croire que l'on ne trouve que sept lois selon le nombre des sept étoiles (planètes), ou douze lois selon le nombre des signes du zodiaque, ou trente-six selon le nombre des décans; mais il y a de nombreuses lois dans chaque royaume, dans chaque pays, dans chaque cercle et dans chaque lieu habité, et ces lois diffèrent les unes des autres. Vous rappelez-vous ce que je viens de dire? Dans le seul climat des *Hindous* il y a des hommes qui ne mangent pas la chair des animaux et d'autres qui mangent la chair humaine; je vous ai encore dit au sujet des *Perses* et des *Mages* que ce n'est pas seulement dans le climat de la *Perse* qu'ils épousent leurs filles et leurs sœurs, mais que dans tous les pays où ils sont allés, 27 ils ont pratiqué la loi de leurs pères et conservé les pratiques religieuses qu'ils leur avaient transmises. Rappelez-vous encore que beaucoup de peuples, vous ai-je dit, qui entourent tout le monde, et sont situés non pas dans un climat, mais à tous les vents et sous tous les climats, n'ont pas chez eux l'art que donnent *Mercur*e et *Vénus* unis ensemble¹. Si les lois étaient attachées aux climats, cela ne pourrait pas être, tandis qu'il est évident,

1. Cf. § 49.

puisque ces hommes sont si éloignés de tout mélange avec d'autres hommes, qu'ils ont des manières de vivre toutes différentes.

55. Songez aussi combien d'hommes sages ont aboli les lois de leur pays qui leur semblaient mauvaises, combien de lois ont été abrogées par nécessité, et combien de rois, après avoir pris des pays qui ne leur appartenaient pas, abrogèrent les lois de leur constitution¹ et en donnèrent d'autres comme ils le voulurent, et pendant tout cela aucune des étoiles (planètes) ne put conserver la loi. Et pour vous montrer cela (par un fait) proche de vous : les Romains ont pris récemment l'Arabie², et y ont supprimé toutes les lois en usage avant eux et en particulier la circoncision qui y était pratiquée; car celui qui jouit du libre arbitre se soumet à la loi que lui impose un autre (homme) jouissant lui aussi du libre arbitre.

56. Je vous ajouterai encore (l'exemple suivant), lequel plus que toute autre chose peut convaincre les insensés et les incrédules : Tous les Juifs qui ont reçu la loi de Moïse, circoncisent leurs enfants mâles au huitième jour, ils n'attendent pas l'arrivée des étoiles, ne tiennent pas compte de la loi 28 du pays (où ils sont), et l'étoile (la planète) qui domine sur le climat ne les contraint pas; mais qu'ils soient en *Idumée*, en *Arabie*, en *Grèce* ou en *Perse*, au nord ou au sud, ils observent la loi qui leur a été imposée par leurs pères. Il est donc bien évident qu'ils n'agissent pas en vertu de l'horoscope, car il n'est pas possible qu'au moment où l'on circoncit tous les Juifs, le huitième jour (après leur naissance), *Mars* soit placé de manière à ce que le fer les frappe et à ce que leur sang soit répandu³. Et tous, en quelque lieu qu'ils soient, ne révèrent pas les idoles, et s'abstiennent, eux et leurs enfants, un jour sur sept, de tout travail, comme de toute construction, de tout voyage, de tout achat et de toute vente. Le jour du sabbat ils ne tuent pas d'a-

1. On pourrait lire : *antérieures*, comme l'a fait Eusèbe. Cf. *infra*, l. 18 du texte.

2. Septime Sévère conquiert l'Arabie, 195-196, et on proposa ensuite de lui décerner les titres d'Arabicus, Adiabenus et Parthicus. Cf. *Æl. Spart.* et Hérodiën, l. III. V. *supra*, § 43.

3. « In sexto loco sol ab horoscopo constitutus... si Mars in horoscopo fuerit inventus,... infligit vulnera frequenter ex ferro (*F. M.*, III, v, 20). — In sexto ab horoscopo vel in duodecimo loco, si crescens lumine Luna se Marti conjunxerit... aliorum corpus ferri laceratione conciditur (*F. M.*, IV, III, 4). »

nimal, n'allument pas de feu, ne font pas de procès. Et l'on ne trouve chez eux personne qui soit obligé par le destin le jour du sabbat à plaider, à être acquitté ou condamné, ni à démolir ou à bâtir, ni à faire aucun des travaux que font tous les autres hommes non soumis à leur loi, et il y a encore bien d'autres choses qu'ils ne font pas comme le reste des hommes. — Cependant ce même jour (du sabbat) ils engendrent et naissent, sont malades et meurent, parce que toutes ces choses ne sont pas en la puissance de l'homme.


En Syrie et à Édesse certains hommes supprimaient leur virilité pour *Tharata*¹, et quand le roi *Abgar*² se fut converti, il ordonna de couper la main à quiconque supprimerait sa virilité, aussi depuis cette époque jusqu'à maintenant personne ne fait plus cela dans le pays d'Édesse.

57. Que dirons-nous encore de cette nouvelle famille de nous autres chrétiens que le Messie a produite en tout pays et en tout lieu 29 par son arrivée? Voici que nous tous, chrétiens, en quelque lieu que nous soyons, nous sommes désignés par le nom seul du Messie, nous nous réunissons le jour du Dimanche et nous abstenons de nourriture les jours désignés³; nos frères de *Gaule* n'épousent pas de mâles, chez les *Parthes* ils ne prennent pas deux femmes, en *Judée* ils ne sont pas circoncis. Et nos sœurs chez les *Gèles*⁴ et les *Couchans* n'ont pas commerce avec les étrangers, nos frères de *Perse* n'épousent pas leurs filles, en *Médie* ils ne fuient pas leurs morts, ou ne les enterrent pas vivants, ou ne les donnent pas en nourriture aux chiens; à *Édesse* ils ne tuent pas leurs femmes ou leurs sœurs adultères, mais s'éloignent d'elles et les livrent au jugement de Dieu⁵; dans le pays de *Houtra* ils ne lapident pas les voleurs,

1. D'après M. Cureton, ce serait la déesse Rhea. Cf. Justin, *Apol.*, I, ch. xxvii... C. — Dans la *Doctrine d'Adai*, p. 24, on trouve que Tharata était honorée spécialement à Maboug. Chez Jacques de Saroug, *Sur la chute ces idoles*, Z. D. M. G., 1875, t. XXIIX, p. 132, on trouve qu'elle était aussi honorée à Harran. Assémani l'identifie avec Atergatis (*Ibid.*) On a trouvé des inscriptions qui ajoutent un ain au commencement du mot, ce qui justifie l'identification d'Assémani.

2. Cf. *D.*, p. 65. Ce roi est Abgar IX (179-214).

3. Lire : .

4. Lire : .

5. On trouve à ce sujet deux textes différents dans les Évangiles : 1° saint Marc

mais partout où ils sont, les lois du pays ne les éloignent pas de la loi de leur Messie, et le destin des conducteurs (planètes) ne les oblige pas à faire ce qui leur paraît impur; mais la maladie et la santé, la richesse et la pauvreté les saisissent partout où ils sont, parce que cela ne dépend pas de leur liberté.

58. De même que la liberté humaine n'est pas dirigée par la nécessité des sept (planètes) et, quand elle est dirigée par elle, peut toujours résister à ses conducteurs², ainsi cet homme tel que nous le voyons ne peut pas échapper aussitôt au pouvoir de ses conducteurs (planètes), car il est serviteur et soumis. Si en effet nous pouvions tout faire, nous serions tout (tout-puissants), tandis que si rien ne dépendait de nous, nous ne serions (pour le faire) que les instruments 30 d'autrui. Quand Dieu le veut, en effet, toutes les choses peuvent arriver sans confusion, car rien ne peut résister à cette volonté puissante et sainte, et même ceux qui croient lui résister, ne le font pas en vertu de leur puissance (effective), mais par leur méchanceté et leur erreur³, et cela peut durer un certain temps, parce que Dieu est clément⁴ et permet à toutes les natures de subsister telles qu'elles sont et de se conduire d'après leur volonté⁵, enchaînées qu'elles sont par les œuvres qui furent faites (par la création) et par les institutions établies pour leur secours; car l'ordre et le mode

et saint Luc disent sans restriction : « Celui qui renvoie son épouse et en prend une autre est adultère. » (Marc, x, 11; Luc, xvi, 18). — Saint Matthieu, en deux endroits, met une restriction : « Celui qui renverra son épouse, excepté pour cause de fornication, et en prendra une autre, est adultère. » (Matth., xix, 9 et v, 32). Il semble qu'à Édesse on a dû tenir compte surtout du texte de saint Matthieu, sinon les Édesséniens auraient sans doute trouvé, comme la plupart des catholiques, que le remède est pis que le mal et ne peut que profiter à l'adultère, puisqu'on lui laisse toute liberté et qu'elle vient de se montrer sans scrupules, tandis que son conjoint, plus honnête, serait tenu, s'il la renvoyait, à une vie de célibat. — Du reste, les empereurs chrétiens, Tertullien, plusieurs évêques, l'Église grecque et plusieurs conciles autorisaient un nouveau mariage après un divorce pour cause d'adultère. Cf. Dom Calmet, *Dissertation sur le divorce*, p. xxxiii. (Cette dissertation précède son commentaire sur le *Deutéronome*.)

1. Lire : לֹא et non לֵא .

2. Donc l'homme est responsable.

3. C'est à peu près la définition théologique du mal moral. *Malum est privatio entis* : le mal est un manque ou une privation.

4. *Dominus patiens et multæ misericordiæ* (Nombres, xiv, 18; Ps. lxxxv, 15).

5. Voir pour toute la suite, § 17, note.

FRAGMENT

Tiré du Ms. de Londres, addit. 12154, Fol. 248.

George, évêque des Arabes (vii^e-viii^e siècle), dit que plusieurs chrétiens, comme Bardesane, Hippolyte évêque et martyr et Jacques d'Edesse, ont enseigné aussi que le monde actuel ne durerait que six mille ans. Il cite alors dans le texte suivant Bardesane :

59. Bardesane, homme ancien et célèbre par sa science des événements, écrivait dans un ouvrage, sur les conjonctions des astres du ciel : « Deux révolutions de *Saturne* font 60 ans; 5 révolutions de *Jupiter* font 60 ans; 40 révolutions de *Mars* font 60 ans; 60 révolutions du *soleil* font 60 ans; 72 révolutions de *Vénus* font 60 ans; 120 révolutions de *Mercur*e font 60 ans; 720 révolutions de *la lune* font 60 ans; voilà pour une conjonction d'eux tous, c'est-à-dire le temps d'une conjonction, et l'on voit de la manière suivante que 100 de ces conjonctions donnent 6000 ans : 200 révolutions de *Saturne* font 6000 ans; 500 révolutions de *Jupiter* font 6000 ans, 4000 révolutions de *Mars* font 6000 ans, 6000 révolutions du *soleil* font 60000 ans; 7200 révolutions de *Vénus* font 6000 ans, 1200 révolutions de *Mercur*e font 6000 ans; 77000 révolutions de la lune font 6000 ans¹. » Bardesane écrivit cela de cette manière, quand il voulut montrer que ce monde ne durerait que 6000 ans².

1. Tous ces nombres ne sont qu'approximatifs; de plus, le raisonnement ne montre nullement que les planètes seront toutes réunies dans un même signe du zodiaque, ce qui aurait seul une certaine importance astrologique, mais, tel qu'il est, ce texte commente du moins un passage des *Lois des pays* (page 18) : « jusqu'à ce que les révolutions soient terminées et que la mesure et le nombre soient accomplis », et nous montre encore en Bardesane l'astronome et l'astrologue. Voir aussi *Bardesane l'astrologue*, p. 19-20; j'ai cité là tous les griefs de saint Ephrem contre Bardesane et l'on verra qu'ils sont purement astrologiques.

2. Puis George des Arabes continue : « Le prêtre Hippolyte, celui qui fut évêque et

EXTRAIT DE MOYSE BAR CÉPHA¹

60. Contre ceux qui prétendent que ce monde a été formé par le mélange² de cinq êtres³.

Bardesane imagina et dit au sujet de ce monde, qu'il est formé de cinq êtres : le feu, le vent, l'eau, la lumière et l'obscurité. Chacun d'eux demeurait dans sa région : la lumière à l'orient, le vent à l'occident, le feu au sud et l'eau au nord. Leur Maître (ܡܘܨܝܐ) se tenait en haut et leur ennemi, l'obscurité, était en bas. Un temps arriva où, soit pour une cause quelconque, soit par hasard, ils furent mutuellement mis en mouvement l'un contre l'autre, et l'obscurité s'efforça aussi de monter du bas et de se mélanger avec eux et en eux; alors les êtres purs commencèrent, tout agités, à fuir devant l'obscurité et cherchèrent un refuge dans les miséricordes du Très-Haut⁴, pour qu'il les délivrât de cette forme⁵ qui les souillait en se mélangeant avec eux et qui

martyr, parle ainsi dans sa quatrième homélie sur le prophète Daniel... Avec ceux-là citons encore saint Mar Jacques le docteur qui professe la même opinion dans la sixième homélie qu'il écrivit sur l'hexaméron... » On voit que l'évêque George cite Bardesane en bonne compagnie et ne paraît trouver hérétique ni l'auteur, ni ses idées eschatologiques.

1. Ce passage inédit est tiré du manuscrit de Paris. Fonds Syriaque, n° 241, fol. 16, v. Il s'agit là de la création du monde.

Dans le livre des *Lois des pays*, Bardesane nous apprend que Dieu a créé toutes les natures. Il a donc aussi créé ces cinq êtres, mais il l'a fait avant la constitution du monde actuel. Ces cinq êtres constituaient donc ce que nous appellerions la nébuleuse primitive. Toutefois, ils étaient des êtres complets, force libre et matière simultanément. On n'admettra pas non plus sans réserves que Bardesane ait enseigné ce que lui attribue Moïse. Car un auteur du VII^e siècle attribue à peu près les mêmes doctrines à Manès (cf. *Opuscules Maronites*, p. 34 du texte syriaque, in-8°, Leroux, 1899). Les auteurs récents qui croyaient Bardesane hérétique d'après les assertions de saint Ephrem, lui attribuèrent toutes les absurdités anonymes et même quelques opinions de Manès. Le Fihrist lui attribua des ouvrages sur la lumière et les ténèbres.

2. ܡܘܨܝܐ.

3. ܡܘܨܝܐ.

4. ܡܘܨܝܐ.

5. ܡܘܨܝܐ.

est l'obscurité. Alors, au bruit de ce tumulte, descendit le Verbe de la pensée du Très-Haut, c'est-à-dire le Messie¹; il retrancha l'obscurité du milieu des êtres purs, elle fut chassée et tomba dans la profondeur de sa nature, et il rétablit chacun des êtres dans son ordre par le mystère de la croix.

Et du mélange de ces êtres avec l'obscurité leur adversaire, il fonda le monde présent et décréta qu'ils ne se mélangeraient plus, et le mélange présent fut purifié par une conception et un enfantement pour jusqu'à la fin.

61. Nous faisons à ce système de nombreuses objections : 1° Comment démontrer que tout se passe comme tu le dis? par la nature ou par le livre de l'ancien ou du nouveau (Testament)². 2° Moïse, les prophètes et les apôtres ne parlent pas comme toi; ils disent que le Messie vint à la fin des temps³, renouvela la création que Dieu avait créée et sauva l'homme qui avait péché et était tombé. 3° De deux choses l'une, ou bien Dieu prévint le mélange des êtres avec le mal, d'où proviennent tous les maux; s'il l'a prévu, pourquoi n'a-t-il pas fait le monde avec les natures pures avant que le mal ne se mélangeât avec elles? Et encore s'il l'a prévu et n'a pu empêcher le mélange de l'obscurité avec les êtres purs, il était donc un être faible, et comment pourrait-il maintenant chasser l'obscurité (du sein) des êtres purs, lui qui n'a pas pu auparavant l'empêcher de se mélanger avec eux? Et s'il n'a pas prévu ce mélange, il est donc insensé et sans intelligence⁴? 4° Nous dirons encore au sujet de ces êtres : ou bien ils désirèrent par leur propre volonté se mélanger ensemble, ou

1. Il s'agit ici non de l'Incarnation, mais de la création du monde actuel.

2. Il est permis à tout philosophe de faire des hypothèses.

3. Moïse Bar Cépha ignore que des orthodoxes devaient expliquer certains pluriels, par exemple : *Faisons l'homme*, en supposant qu'il s'agissait là de la Trinité toute entière et devaient appliquer au Messie les paroles de la Sagesse : *Quando præparabat cælos aderam, cum eo eram cuncta componens* (Prov., VIII, 27 et 30). Bardesane, s'il a professé, étant chrétien, la théorie que lui prête Moïse, n'a pas été beaucoup plus loin en attribuant la création plus spécialement au Fils, quitte à le faire venir encore à la fin des temps.

4. C'est l'argumentation d'Avida transportée à un sujet un peu différent. Nous renvoyons donc Moïse aux *Lois des pays* (première question et réponse). L'analogie est d'autant plus complète que Bardesane attribue aux éléments une certaine liberté. Dieu aurait donc dû les en priver, etc.

bien ils furent mélangés par la violence d'autres (choses). Si ce fut par leur volonté, pourquoi recoururent-ils au Très-Haut pour qu'il les délivrât de l'obscurité¹? Si ce fut par violence, les êtres ne peuvent être soumis à la violence², et si ce fut par hasard, les êtres ne sont pas non plus soumis au hasard. Et si leur maître était en haut, comme tu le dis, il est évident que lui aussi les mélangea, car ils ne pouvaient pas, comme des serviteurs rebelles, quitter leurs régions et leurs places sans l'ordre de leur maître, pour se mettre en mouvement et se déplacer afin de se mélanger ensemble³. 5° Nous dirons encore que Bardesane est étonnant quand il dit que Dieu existe et se trouve mélangé avec le corps⁴. 6° Nous lui dirons encore : Pour quelle cause les êtres se mirent-ils en mouvement pour se mélanger les uns aux autres⁵? S'il répond que le hasard les mit en mouvement, que fait-il de Dieu qui se trouve ainsi complètement chassé et n'existe plus? 7° Nous dirons encore : Lequel s'est mis en mouvement le premier? Si c'est le vent qui s'est déplacé le premier, a passé sur tout et s'est mélangé avec eux, pourquoi ne s'est-il pas déplacé en face de lui vers la lumière qui demeure à l'orient, mais a-t-il passé tortueusement sur les eaux au nord, puis sur le feu au sud pour arriver enfin à la lumière à l'est⁶? 8° Nous dirons encore : s'ils étaient placés les uns au-dessus des autres d'après la légèreté et la densité de leur nature, la lumière au haut, l'obscurité au bas, et les autres superposés entre la lumière et l'obscurité, comment les intermédiaires laissèrent-ils monter et se mélanger l'obscurité et la lumière? Comment la lumière put-elle, malgré la légèreté de sa nature, descendre et se mélanger avec les êtres plus lourds qu'elle? Et comment l'obscurité qui est lourde put-elle monter vers la lumière? Le Créateur est coupable pour n'avoir pas gardé les êtres purs du péché et de l'intrusion de l'obscurité.

1. Parce que la volonté des uns n'était pas la volonté des autres.

2. C'est une affaire de définition.

3. Moïse ne sait pas que Bardesane donne une certaine liberté aux éléments.

4. Moïse aurait dû expliquer cette phrase qui ne doit pas être de Bardesane si on la prend au sens propre. C'est le panthéisme de Firmicus Maternus, qui est incompatible avec le christianisme.

5. En vertu de leur liberté.

6. Bardesane avait le droit de faire des hypothèses et Moïse a le droit de ne pas les admettre. Mais l'objection ne vaut pas plus que l'assertion.

car ceux-ci furent les instruments ¹ qui firent monter l'obscurité vers la lumière². De même que le bois sec est l'instrument qui fait monter le feu, ainsi ces êtres servirent d'instrument à l'obscurité pour quitter son côté et sa place. — On voit par tout cela que ce monde n'a pas été constitué par le mélange de cinq êtres comme Bardesane l'a dit follement et fausement³.

1. .

2. Moïse persiste à traiter les éléments comme de la matière inerte, tandis que, pour Bardesane, ils sont force et matière et, pour lui, force implique (cf. § 17 et 58) une certaine liberté. Enfin, Moïse ressasse encore l'objection d'Avida.

3. Du moins, ce n'est pas l'argumentation de Moïse qui nous convaincra. Après comme avant cette argumentation, la théorie de Bardesane, en supposant qu'elle est bien de lui, est analogue aux imaginations des autres philosophes sur ces sujets inabordables et pourrait être défendue, si l'on n'avait mieux à faire; car admettre cinq éléments ou quatre éléments, leur donner un plus ou moins grand nombre de propriétés, ne constitue pas une différence spécifique entre deux théories.





LOUVAIN

**IMPRIMERIE POLYGLOTTE POLLEUNIS ET CEUTERICK
30, rue des Orphelins, 30**

5. הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
 כל הנהגות עם לחיצת האצבע על המפתח .
הנהגות : הנהגות . הנהגות . הנהגות : הנהגות .
 כלל הנהגות : הנהגות . הנהגות .
 5. הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
 כל הנהגות עם לחיצת האצבע .
הנהגות . הנהגות . הנהגות : הנהגות .
הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
 הנהגות הנהגות הנהגות הנהגות הנהגות הנהגות
 10 הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
 5 הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .

 0 הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .
 5 הנהגות . הנהגות . הנהגות . הנהגות .

ואלו הן שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים

ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים

ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים
 ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים

ואלו שמותיהם של בני ישראל אשר יצאו מצרים

1. אמר . הלא אמר אמר : אמר אמר .
 2. אמר אמר אמר אמר : אמר אמר .
 3. אמר אמר אמר אמר : אמר אמר .
 4. אמר . אמר אמר אמר אמר .
 5. אמר אמר אמר . אמר אמר : אמר אמר .
אמר אמר אמר אמר . אמר אמר אמר אמר .
אמר אמר : אמר אמר אמר . אמר [sic] אמר .
אמר אמר . אמר אמר אמר אמר אמר .
 10. אמר אמר אמר אמר . אמר אמר אמר אמר .
אמר אמר . אמר אמר אמר אמר אמר .
אמר אמר אמר אמר . אמר אמר אמר אמר .
אמר אמר אמר אמר אמר . אמר אמר אמר אמר .
 15. אמר אמר אמר אמר : אמר אמר אמר : אמר אמר .
אמר אמר אמר אמר . אמר אמר אמר אמר .
אמר אמר אמר אמר . אמר אמר אמר אמר .
אמר אמר אמר אמר . אמר אמר אמר אמר .
 20. אמר אמר אמר : אמר אמר : אמר אמר : אמר אמר .
אמר אמר אמר אמר אמר . אמר אמר אמר אמר .
אמר אמר : אמר אמר אמר אמר .
אמר אמר : אמר אמר אמר אמר אמר .
אמר אמר אמר אמר אמר אמר : אמר אמר .
 25. אמר אמר אמר אמר . אמר אמר אמר אמר .

לפי שכלל הלשון : דעו : הנהגת הדין
 הנהגת הדין . קצת מהם נהגו להחליט ביועצות
 חכמים . אולם הנהגת הדין היא שלל .
 הנהגת הדין כהלכה הנהגת הדין נהגו בדין .
 שיתן הדין על הדין . לא יבין כי הנהגת הדין
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .

הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .

הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .
 הנהגת הדין . הנהגת הדין . הנהגת הדין .

תימאיתא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 5 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 10 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .
 15 תנא תנא תנא . תנא תנא תנא . תנא תנא תנא .

פקדנא שביחם מנחם: אילן דלמך לטריחא דאורייתא
 ודוקיב. עו דבדוקיב מן חלוקת דבדוקיב שביחם למ
 דמחם לך. עו דבדוקיב מנחם דבדוקיב ויטעמך למ.
 ויחבב דאפ לך מחם דמחם. ויחבב מחם דבדוקיב
 5 דבדוקיב מן דלך יטעמך. אפ מן דלך דבדוקיב. אפ מן
 דלך יטעמך. אפ מן דבדוקיב ויטעמך. דמחם חלומך
 דבדוקיב ויחבב אפ דבדוקיב ולך מחם חלומך דבדוקיב
 מחם חלומך. אפ דבדוקיב ויטעמך. אפ דבדוקיב מחם
 אפ דבדוקיב ויטעמך מחם ויטעמך כחמחמחמח: מחם
 10 חלומך מחם דלך ויחבב אפ. אפ דמחם דמחם מחם
 דלך ויחבב. מחם מחם לחיובך ולחבובך ולחבובך
 דבדוקיב. דבדוקיב דבדוקיב לך מן דבדוקיב. אפ שלח
 מן דבדוקיב כחמחמחמח, אפ דבדוקיב מן דבדוקיב ול
 מחם. אפ דבדוקיב חלומך דבדוקיב לך דבדוקיב חלומך
 15 אפ מחם מחם. ויחבב מחם מן דלך מחם דבדוקיב
 חלומך, עפתי, מחם דבדוקיב לך דבדוקיב. אפ דלך
 דבדוקיב אפ. דבדוקיב דבדוקיב מחם מן פקדנא
 שלח דבדוקיב. דלילך אפ דבדוקיב: ולך דבדוקיב
 דבדוקיב לחיובך אפ. לך דבדוקיב אפ דבדוקיב
 20 דבדוקיב דבדוקיב: אפ דבדוקיב אפ דבדוקיב אפ דבדוקיב.
 אפ דבדוקיב מן דבדוקיב חלומך מחם לחיובך.
 ולך דבדוקיב דבדוקיב דבדוקיב: אפ דבדוקיב דבדוקיב
 מן חלומך מחם לחיובך. ולך דבדוקיב אפ דבדוקיב
 אפ דבדוקיב מן חלומך עפתי לחיובך. ולך
 25 דבדוקיב אפ דבדוקיב: אפ דבדוקיב מן חלומך









3 2044 016 972 671

DATE DUE

FEB 10 2000

I
DEMCO, INC. 38-2931
le livre des lois des 700
pays. .B32
1899

